



Fédération **F**rançaise des **A**ssociations et **C**lubs de **C**amping-**C**ars

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes



Vadrouille en camping-car



Mars 2022 - n°59

DES PERSPECTIVES

GRANDIOSES

TENTEZ L'EXPÉRIENCE



LA STRADA est synonyme de camping-cars compacts d'une qualité exceptionnelle. Les souhaits de nos clients sont très variés. Avec nos trois gammes **AVANTI**, **REGENT** et **NOVA** nous répondons aux exigences les plus diverses – exactement comme vous le souhaitez !

WWW.LASTRADA-MOBILE.DE

Sommaire

Fédération

Le mot du Président	3
Organigramme de la FFACCC	5
Liste des Associations et Clubs	13
Implantation des Associations et Clubs	17

Sorties

Rallye touristique dans l'Aude	18
Balade au pays des bulles de Dom Pérignon.....	21
Sortie Sarlat en Dordogne.....	24
Sortie Bretagne de l'Armor à l'Argoat	27
Parade vénitienne et l'insolite.....	31
Naples et sa région.....	34
Circuit en Roumanie.....	37
Le Puy du Fou.....	41
Festival International de Folklore de Port sur Saône.....	44
Les nuits de Sologne.....	47
La tête dans les étoiles.....	51
Découverte culturelle et magique de Paris.....	54
Séjour aux Saintes Maries de la Mer (13)	56
Fête des lumières à Lyon.....	58

Comptes rendus

C.A. et A.G. à Autun	61
D'embouteillage en embouteillage.....	69
Forum des voyages à Autun.....	74

Informations

Aire de services à Lopérec (29)	76
Aire de services à Tarare (69).....	77
Newsletter décembre 2021.....	78
Article journal Var Matin.....	82
Nouveaux partenaires.....	83
Recettes de cuisine	84
Conditions générales de vente.....	86
Sorties des clubs 2022.....	87

A qui s'adresser ? Fédération : vos interlocuteurs

• PRÉSIDENT

Patrick Lablanche - E-mail : president.ffaccc@gmail.com

• VOYAGES

Danielle Roziau - Tél. : 06 75 54 31 05 - E-mail : daniellefac@orange.fr

• PROTECTION JURIDIQUE

Géralde Martin - Tél. : 06 70 29 31 73 - E-mail : geralde.martin32@orange.fr

• RÉDACTION VADROUILLE

Claudine Cousin - Tél. : 06 79 20 59 95 - E-mail : claudinecousin1@gmail.com

• SALON DU BOURGET

Jean-Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08 - E-mail : ffaccc.salon@orange.fr



VADROUILLE EN CAMPING-CAR N°59

Édité par : EDITIONS DYK - 12, avenue du 8 Mai 1945

95200 Sarcelles - Tél. : 01 39 91 87 88

Directeur de la publication : Yves CHEMAMA

Conception et réalisation : Eric DUFOUR

Impression : Graficas Print

Rédaction : Fédération Française des Associations

et Clubs de Camping-Cars

Claudine COUSIN

3 rue Danton - 92240 MALAKOFF

Numéro VERT : 0800 800 158

Internet : www.ffaccc.info

Facebook : <https://www.facebook.com/ffaccc/>



Immatriculation agence de voyages N° IM 075100284

Assurance : MACIF N° 15195976



ALDEN est le seul fabricant d'antennes satellites pour véhicules de loisirs à développer ses propres systèmes de réception certifiés tout-en-un, ce qui nous permet de vous offrir:

- le maximum de cohérence et de sécurité (toute l'installation est ALDEN),
- une ergonomie ultra-simple: All-In-One (Tout-en-Un) = un seul appareil, une seule alimentation, une seule télécommande,
- de la sérénité sur le long terme (fiabilité éprouvée et reconnue), et la maîtrise des éventuelles mises à jour logiciels via une clé USB ou via OTA ou grâce à une manipulation simple et rapide que chaque utilisateur peut effectuer lui-même.

TV Satmatic AIO DVD HD Multisat Wide Screen 178°

Existe en 19", 22" et 24".

Carte Fransat HD livrée de série pour recevoir les chaînes nationales gratuites de la TNT, France 3 Régions, chaînes thématiques, locales et radios et offres payantes (SFR et BIS TV) et d'avantage de chaînes en clair et cryptées (bouquets Belge, Suisse...) sur d'autres satellites, sous réserve de compatibilité avec le module CAM et la carte à puce.

Disponible en versions Multisat Automatique, Multisat Manu Bip et Auxiliaire.

⁽¹⁾: Voir offres disponibles sur www.fransat.fr

*: Carte non fournie, plus d'information disponible sur www.bis.tv

Existe en différentes tailles 19", 22", 24"

19" L 44 x H 27 x P 6,5 cm

22" L 50 x H 30 x P 6,5 cm

24" L 55 x H 33 x P 6,5 cm



SANS ABONNEMENT, TOUTES LES CHAINES GRATUITES DE LA TNT HD



DES CHAINES THEMATIQUES, LOCALS ET DES RADIOS DES OFFRES TV EN OPTION*





Chers amis camping-caristes,

Après une année 2021 riche en rebondissements, je vous souhaite une nouvelle année 2022 pleine de voyages et rencontres avec l'utilisation au maximum de ce mode de loisir qui nous unit.

L'année 2021 a vu hélas la disparition d'Alain CLAVIER notre Président qui a tant fait pour sauvegarder notre Fédération durant cette période de covid, période qui n'est malheureusement pas terminée.

Le Comité exécutif m'a nommé à la tête de notre association. Avec les équipes en place, nous avons repensé notre façon de travailler. En effet, nous avons constitué des commissions où tout un chacun peut proposer ses services. Ces commissions sont un tremplin pour rejoindre l'équipe du comité exécutif dans l'avenir mais surtout comprendre le fonctionnement de notre Fédération.

Vous trouverez dans ce Vadrouille la liste des commissions et leur composition. Vous pouvez faire acte de candidature auprès des responsables de commissions. Le nombre de membre est limité en fonction des commissions.

Je tiens personnellement à ce que soit remerciée, à travers notre Vadrouille, toute l'équipe du CCCRA et surtout son Président pour l'excellent dévouement et la disponibilité dont ils ont fait preuve pour l'organisation du forum à Autun.

Depuis ce rassemblement, beaucoup de nouveautés :

- Création des commissions
- Mise en place d'une base de données pour les partenaires
- Evolution du site internet pour rechercher un partenaire
- Application pour téléphone ou tablette Android qui vous met en liaison directe avec les partenaires potentiels dans le département et l'activité que vous recherchez
- Information des nouveaux partenaires dans Vadrouille
- Newsletter envoyée tous les mois directement aux adhérents via internet. N'oubliez pas de donner ou faire la mise à jour d'une adresse mail pour la recevoir.

Tous les clubs font leur maximum pour organiser des sorties, même si celles-ci risquent d'être annulées.

Notre Fédération a besoin de se faire connaître du plus grand nombre d'utilisateurs de véhicules de loisirs. Nous comptons sur vous pour développer notre image. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons influencer les décisions impactant directement notre mode de loisir.

A très bientôt sur les routes

Amitiés camping-caristes

Patrick LABLANCHE

Président de la FFACCC



UCATO. UN BONHEUR SANS FIN.



#DUCATOMEILLEURQUEJAMAIS

Ducato est le compagnon de confiance pour les voyageurs du monde entier depuis quarante ans : une véritable icône de liberté et de technologie. Aujourd'hui, Ducato est plus en avance et plus fiable que jamais. Découvrez les nouveaux moteurs Euro 6D-Final à faibles émissions et rendement amélioré : reposez-vous sur les nouveaux systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS), profitez du tout dernier système d'info-divertissement sur la nouvelle planche de bord et bénéficiez des toutes dernières fonctionnalités pour rendre votre expérience encore plus extraordinaire. Apprêtez-vous à vivre une histoire de bonheur sans fin, pour vous et toute votre famille.



Nouveaux moteurs
Euro 6D-Final



Nouveaux systèmes avancés
d'aide à la conduite



Nouveau tableau de bord et
système d'info-divertissement



Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

Consommations de carburant et émissions de CO₂ WLTP de Ducato Fourgon Tôle Fiat Professional (Multijet3 120 ch à 180 ch non transformé) de 7,4 à 10,1 l/100 km et de 198 à 276 g/km. Peut donner lieu à des valeurs plus élevées en fonction de la transformation.

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

COMITÉ EXÉCUTIF



Patrick LABLANCHE
Président FFACCC

06 82 80 87 52
president.ffaccc@gmail.com



Marie-Madeleine COUTURIER
Vice-Présidente

Juriste - Conseils pour la création de Clubs
et d'aires d'accueil pour camping-cars
01 64 98 52 13
couturier.m@neuf.fr



Christian MILLOT
Vice-Président
Trésorier

Responsable de la communication
Relation avec la presse et l'audiovisuel
06 80 10 29 41
tresorier.ffaccc@gmail.com



Annick MARCETTEAU
Secrétaire Générale
Responsable partenariat

06 24 70 66 19
annick-marcetteau@live.fr



Danielle ROZIAU
Responsable des voyages

06 75 54 31 05
daniellefac@orange.fr



Bernard DEPIERRE
Responsable Site Internet
Gestion de la Base en ligne

06 08 65 03 60
sites.ffaccc@gmail.com



Daniel COLLOMBET
Trésorier adjoint

03 21 71 04 33
partenaires.ffaccc@gmail.com

TOUJOURS PARTANT TOUJOURS PILOTE



WWW.PILOTE.FR

La vie est un saut dans l'inconnu. Chaque journée est une surprise, pour qui veut la saisir. Depuis 1962, Pilote vit intensément cette aventure à vos côtés.

Toujours à votre écoute : Profilés ou intégraux, compact ou grand confort, les centaines d'options vous offrent le camping-car dont vous rêvez. **Toujours soucieux**

de votre bien-être : Des aménagements intérieurs bien pensés et parfaitement ergonomiques sont notre marque de fabrique. Grâce à une grande habitabilité, une qualité de finition et une parfaite isolation de la cellule, voyagez été comme hiver.

Toujours plus loin : Testé sur la plus exigeante piste d'Europe et présent dans toute l'Europe avec un très large réseau labellisé, Pilote vous accompagne dans vos envies de dépaysement.

Maintenant c'est à vous de décider où vous voulez aller et ce que vous voulez vivre. Nous sommes prêts. Et vous ?

PILOTE

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

Composition du Conseil d'Administration

Les 7 membres du Comité Exécutif + les 28 Présidents de Clubs et les chargés de mission

LA COMMISSION COMMUNICATION



Christian MILLOT
Responsable de la commission
Relation avec la presse et l'audio visuel
06 80 10 29 41
communication.ffaccc451@gmail.com



Claudine COUSIN
Rédactrice de Vadrouille
06 79 20 59 95
claudinecous1@gmail.com

Bernard DEPIERRE
Internet

06 08 65 03 60
communication.ffaccc451@gmail.com



Joël DUPUY
Webmaster
Gestion page Facebook
06 81 33 44 81
sites.ffaccc@gmail.com

Jean-Pierre RUELLE
Le Monde du Camping-Car

06 82 80 87 52
communication.ffaccc451@gmail.com



Patrick LABLANCHE
Newsletter
06 82 80 87 52
communication.ffaccc451@gmail.com

Annick MARCETTEAU
Partenariat

06 24 70 66 19
partenaires.ffaccc@gmail.com



LA COMMISSION INFORMATIQUE



Bernard DEPIERRE
Responsable de la commission
06 08 65 03 60



Joël DUPUY
Webmaster
Gestion page Facebook



Jean-Claude MOUFFLE
Membre

LIBRE
D'ÊTRE
VOUS
EN
BAVARIA



SUIVEZ TOUTES VOS INSPIRATIONS

Un camping-car Bavaria, c'est un compagnon de route, confortable, pratique, robuste, pour vous accompagner dans toutes vos envies d'évasion.

Sa marque de fabrique c'est un mobilier contemporain au service de votre confort. Son atout majeur, la qualité de son isolation qui vous offrira des opportunités de voyages inoubliables. Sa particularité, une très large gamme de véhicules et de nombreuses options pour personnaliser votre camping-car selon vos goûts et votre manière de voyager.

A découvrir dès aujourd'hui en concession ou sur le site internet !



BAVARIA

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

LA COMMISSION TRÉSORERIE



Christian MILLOT
Responsable de la commission
tresorier.ffaccc@gmail.com
06 80 10 29 41



Laura LABLANCHE
Comptable



Daniel COLLOMBET
Trésorier adjoint



Janine AUDERSET
Vérificatrice des comptes



Pierre ARGENTIN
Vérificateur des comptes

LA COMMISSION JURIDIQUE



Marie-Madeleine COUTURIER
Responsable de la commission
Juriste
Aide à la création d'aires d'accueil
Affiliation des nouveaux clubs à la FFACCC
Partenariat assurances Gritchen
01 64 98 52 13



Géralde MARTIN
Responsable Protection Juridique
06 70 29 31 73
geralde.martin32@orange.fr



Daniel DRAUT
Membre

LA COMMISSION « ADMINISTRATIF »



Annick MARCETTEAU
Responsable de la commission
06 24 70 66 19



Marie-Madeleine COUTURIER
Adjointe

TELECO Group



 **TELECO**
SAT EQUIPMENT

Telair
AIR CONDITIONER

www.telecogroup.fr

SERVICE COMMERCIAL Jean-Philippe Bleys
Tél: 02 48 58 03 67 Fax: 02 48 58 35 85 - teleco.telair@bleysetd.com
SERVICE TECHNIQUE • Tél. 06 83 31 44 05 ou 04 75 08 28 25
e-mail: techmobile@orange.fr

TELECO SAS 3, impasse des Iles
ZA La Maladière - 07300 St Jean de Muzols - France -
Tél. 04 75 08 49 17 Fax 09 70 32 83 00
e-mail: contact@telecogroup.fr

ORGANIGRAMME DE LA FFACCC

LA COMMISSION VOYAGES



Danielle ROZIAU
Responsable de la commission
06 75 54 31 05



Christian DUNAND
Voyages à l'étranger



Marie-Christine VOINCHET
Membre



Monique BIANCHI
Membre

LA COMMISSION SALONS



Jean-Claude MOUFFLE
Responsable de la commission
06 59 84 83 08
ffaccs.salon@orange.fr



André GRUNEWALD
Adjoint



Jean-Paul SILVESTRI
Adjoint

LA COMMISSION PARTENAIRES



Annick MARCETTEAU
Responsable de la commission
06 24 70 66 19



Daniel COLLOMBET
Adjoint



Bernard DEPIERRE
Bases de données



Fernand ROZIAU
Membre



Daniel RICHAUD
Membre



LE VOYAGEUR

Héritage

LA PUISSANCE
DE MERCEDES
& LE LUXE
À LA FRANÇAISE,
UN MARIAGE
D'EXCEPTION



40 ans après son premier modèle, Le VOYAGEUR renoue avec Mercedes pour créer la gamme Héritage, l'expression de son retour aux sources. Un mariage pour une belle promesse : allier la puissance et la fiabilité de la motorisation allemande à l'élégance et au chic à la française. Ainsi, partout où vous irez, l'exigence et le confort seront du voyage.



Mercedes-Benz

L'EXCEPTION EST LA RÈGLE

levoyageur.fr

Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
01 - A3C Ariège Camping-Car Club	Christian DELRIEU 4, rue Salvador Allende 09400 TARASCON S/ARIEGE	Cluba3c@ariegecampingcarclub.com 06 87 75 91 74
02 - A3CV Amicale Camping-Cariste de Creuzier-le-Vieux	Michel CHAPUT 65 rue de Laudemarière 03300 CREUZIER-LE-VIEUX	micheljutta.chaput@orange.fr 04.70.96.35.41 06.16.95.35.65
04 - ACCAP Association Camping-car Atlantique-Pyrénées	Daniel DRAUT 12, le Port du Mas 33230 ABZAC	daniel.draut@gmail.com 06.09.90.73.73 05.57.69.74.90
05 - A.C.C.M Association Camping-Car du Morbihan	Joël BOUTIER 20, rue Belle Aurore 56150 BAUD	boutierj@orange.fr 06.75.20.83.66 02.97.39.10.52
06 - A C C N D S Association Camping-Car du Nord Deux Sèvres	Jacques GABORIAUD 6 le Grand Montpensier 79300 BREUIL CHAUSSÉE	jagaboriaud@wanadoo.fr 06.08.25.01.91
07 - ACcRéPa Association Camping-cariste Région Parisienne	André COSTE 17 avenue de Lattre de Tassigny 56000 VANNES	president@accropa.fr 06.66.88.13.66
08 - AOCC Association Ouest Camping-Car	Alain LEROUX 2B rue Championnat 35580 GUICHEN	aocc-asso@orange.fr 02.99.57.09.34
10 - AUTOSTAR Autostar Club	Bertrand CLERC ZI du Launay 22800 Saint BRANDAN	autostar.club@wanadoo.fr 02.96.79.60.35
11 - C.C 18 Club Camping-Car 18 Club	Fernand ROZIAU 1192, rue des Grands Villages 18200 Saint AMAND MONTROND	cc18c.sam@gmail.com 06.75.54.31.05 02.48.96.49.45
12 - C.C.A Camping-Car Association	Gérard ROCHET 5, rue des Crouttes 02210 OULCHY LE CHATEAU	gerardrochet@orange.fr 06.84.64.57.81
17 - 3C AMB Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc	Roger MARIN-PACHE 279, route du Chef-Lieu 74150 SALES	rogersmp74@yahoo.fr 06.47.29.16.22
14 - CCC DIGNE LES BAINS 04 Camping-Car Club de Digne-les-Bains	Daniel RICHAUD 9bis, boulevard Soustre 04000 DIGNE-LES-BAINS	cccdignelesbains.04@orange.fr 06.76.57.95.00
15 - CCC EST Camping-Car Club Est	André GRUNEWALD 11 A, rue du Canonier Corré 67310 WASSELONNE	cccest.andre@gmail.com 06.30.99.18.51 03.88.87.01.70
26 - CCC Ile de France Camping-Car Club Ile-de-France	Jean-Jacques MICHEL 84, rue de Ponthierry 77310 BOISSISE LE ROI	contact@ccc-iledefrance.com 06.81.20.87.94 01.60.68.16.77

LE SPÉCIALISTE

du véhicule de loisirs

50

depuis
ans !



CAMPING-CARS • FOURGONS • VANS • CARAVANES

Nos 16 concessions vous accompagnent dans votre projet de A à Z, grâce à un **panel de services complet 100% camping-cars** !



vente, financement

Avec une quarantaine de **grandes marques** proposées, vous trouverez forcément **LE véhicule à votre image**.

De plus, CLC vous propose une gamme de financement, par des partenaires de renom, à **durée modulable** !



rachat immédiat

Vous souhaitez **renouveler** votre véhicule de loisirs ? Ou tout simplement vous en **séparer** ? CLC vous propose le **rachat immédiat**. Sécurisé, rapide et simple, demandez une **estimation gratuite** en ligne ou en concession !



suivi et ateliers

CLC c'est aussi le **suivi et le diagnostic** de votre véhicule de loisirs. Nous disposons d'**ateliers spécialisés** en réparation, entretien et pose d'accessoires, dont 7 ateliers carrosserie et mécanique agréés **Fiat Professionnal**.



www.clc-loisirs.com

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
19 - CCCN Camping-Car Club Normand	Didier MESSE 2, résidence les Eglantiers 27400 HEUDEBOUVILLE	evelyne.messe@wanadoo.fr 06.81.64.21.36 02.32.40.74.87
20 - CCCNP Camping-Car Club Nord Picardie	Janine DESTREBECQ 380, rue de l'Impératrice 62600 BERCK	contact@cccnp.fr 06.88.89.40.78
36 - CCCPF Camping-Car Club Pays de Fayence	Patrick LABLANCHE 1123 E Chemin de la Peyrière 83440 FAYENCE	patrick.lablanche@gmail.com 06.82.80.87.52 04.94.84.73.39
21 - C.C.C PCA Camping-Car Club Provence-Côte d'Azur	Christian CASTEL 30, lotissement Jeanne d'Arc Bellevue 83220 LE PRADET	castelchristian@hotmail.com 06.09.07.54.74
22 - CCC R.A. Camping-Car Club Rhône-Alpes	Christian MILLOT 18, rue Commanderie 38460 VILLEMORIEU	president@cccra.fr 06.80.10.29.41
39 - CCC SUD Camping Car Club Sud	René JEGOUT Les Bouygues 12260 OLS ET RINHODES	rene.jegout@orange.fr 06.23.27.52.11 05.65.81.73.46
23 - CCCSO Camping-Car Club Sud-Ouest	Jean-Louis LHERMITTE 69 rue de la Perche 17600 CORNE-ÉCLUSE	ljl17600@hotmail.fr 06.63.78.95.16 05.46.02.94.46
24 - DETHLEFFS Club Dethleffs France	Suzanne MATHIAUD 2, La Tuilerie 03190 VENAS	Club1dethleffs@gmail.com 06.07.70.46.90 04.70.06.83.87
09 - ESCAPADE L'Escapade Camping-Car Club	Annick MARCETTEAU 12, rue du Fer à Cheval 28630 THIVARS	annick-marcetteau@live.fr 06.24.70.66.19
25 - HEXAGONE Hexagone Amicale Camping-Cariste	Marie Madeleine COUTURIER Présidente par intérim 28 rue du Général de Bellavène 91490 MILLY LA FORET	couturier.m@neuf.fr 06.22.04.24.36 01.64.98.52.13
33 - ITINEO ITINEO le CLUB	Michel BRUNEAUX 2bis, rue du Lieutenant Lecomte 78510 TRIEL SUR SEINE	president.clubitineo@gmail.com 01.83.57.57.70
29 - OCCC Opale Camping-Car Club	Annie ROUSSEL 216, route de Gravelines 62100 CALAIS	o3c@outlook.fr 06.61.96.32.57 03.21.97.56.76
30 - SMH Sud Motor-Home	Alain CASENAVE 60 chemin de Belloc 31180 LAPEYROUSE-FOSSAT	alainlinecasenave@free.fr 06.09.70.10.00
31 - UCCF Union des Camping-Caristes de France	Jean-Pierre RUELLÉ 268 avenue du Général de Gaulle 30330 CONNAUX	jpm.ruelle@icloud.com 07.68.66.01.13

A WORLD OF COMFORT

 Eberspächer

UN CONFORT ILLIMITE POUR UNE INDEPENDANCE TOTALE



Chauffage à eau
HYDRONIC



Chauffage à air
AIRTRONIC



Commande
EASYSTART PRO



Rafraîchisseur d'air
EBERCOOL

www.eberspaecher.fr

Tél : 01 30 68 54 54

LOCATION
ENTRE PARTICULIERS



CAMPING-CARS,
VANS ET FOURGONS



GAGNEZ JUSQU'À **7000€*** PAR AN !

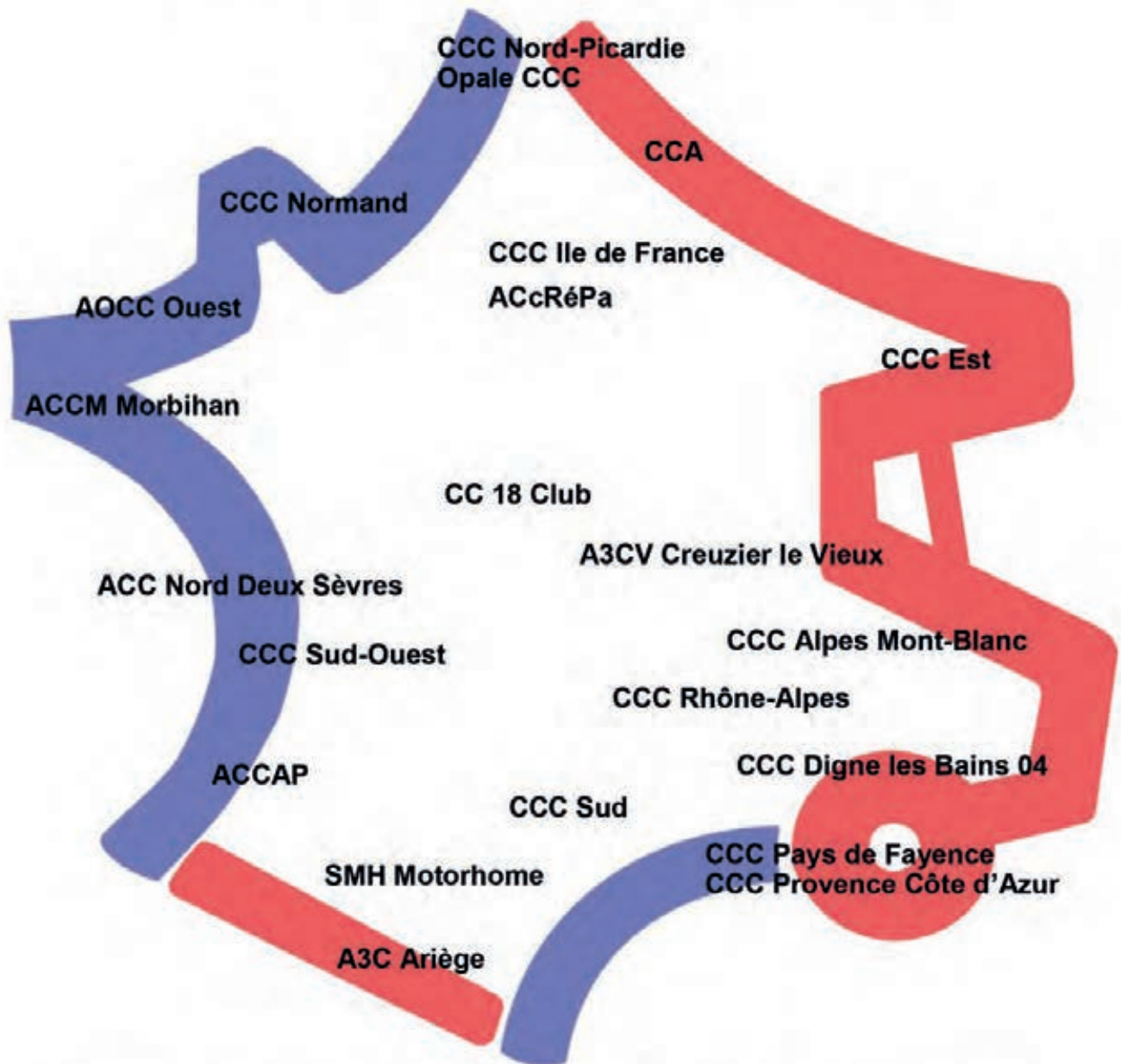
**Louez en toute sérénité
avec Hapee !**

Cauton garantie
Assistance Fonctionnement 24H/24
Service client ultra réactif

Plus d'informations sur www.hapee.fr ou au 0 969 325 110
(Numéro non surtaxé, prix d'un appel chez votre opérateur)

*Revenu arrondi au millième inférieur des loyers de locations les plus importants perçus par les propriétaires entre le 01/10/2020 et le 30/09/2021.

IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS ET CLUBS



CLUBS NATIONAUX	CLUBS DE MARQUES
L'Escapade CCC	Autostar Club
HEXAGONE	Club Dethleffs France
U.C.C.F.	Itinéo le Club



Rallye touristique dans l'Aude

Du 14 au 21 mai 2022

Sortie réservée aux adhérents de la FFACCC



Ce rallye est un prétexte pour réaliser un tour de l'Aude touristique, de la mer aux vignes en passant par le pied des Pyrénées, le tout ponctué de jeux intellos (pas trop !) et sportifs (un peu...) et autres.

Il ne s'agit pas d'un rallye d'endurance : vous roulez moins de 100 km par jour, et moins de 400 km dans la semaine

Il ne s'agit aucunement d'une course de vitesse : aucun déplacement ne sera chronométré ; au pire, vous raterez l'apéritif !

Le but est également l'échange et la convivialité ; en conséquence, vous serez groupés en 4 équipes de 3 véhicules (donc 12 véhicules au maximum), par votre choix si vous vous inscrivez avec des amis ou par le choix des organisateurs.

Les étapes de nuit se feront : une sur une aire de service, une chez un producteur, deux sur le parking d'un village et trois dans un camping. Les déplacements dans la journée sont totalement libres ; nous vous proposerons toutefois une carte avec des lieux pratiques pour stationner, en particulier pour les repas de midi.

Le départ du rallye se fera de l'« aire des 4 vents » à Gruissan. Le tarif est de 9 € (de 12 h à 12 h) qui seront à votre charge : il n'est pas compris dans le prix de l'inscription. Nous vous accueillerons le samedi 14 mai à partir de 12 h 30 pour le début du rallye à 15 h. La ville de Gruissan ne fait pas de réservation : nous essaierons de nous regrouper. Pour information, il y a un joli marché le samedi matin.



Un repas du soir et un apéritif dinatoire sont organisés pendant la semaine, les autres sont à votre charge.



Le rallye est organisé par deux couples totalement amateurs ; il est probable que vous trouverez des imperfections ; merci de nous les signaler dans la bonne humeur !

Pour ceux qui le souhaitent, les organisateurs sont partants pour vous accompagner un ou deux jours de plus dans votre découverte de l'Aude.

Il faudra penser à vous fournir de petits matériels de bricolage (ciseaux, crayons, feutres, papier, tissus, agrafeuse, carton, etc.).

Pour les personnes seules et les personnes accompagnées d'enfants, veuillez nous contacter avant de nous renvoyer votre bulletin d'inscriptions.

Les protocoles sanitaires en vigueur au moment du rallye seront appliqués

Au plaisir de vous retrouver le 14 mai après midi.



**OUVERTURE
JUSQU'AU 31 OCTOBRE**
Respect de la charte
sanitaire Covid 19

**Un coin
de paradis**
les pieds dans l'eau...



VOTRE CAMPING ★★★★★ SUR LA CÔTE D'AZUR

- Accès direct à la plage de sable fin
- 45 ha de pinède
- Camping - Caravaning
- Camping-Car - Bungalow
- Sport, animations et club enfants
- Wifi, bars-restaurants, supermarché, wellness

CAMP DU DOMAINE

2581 Route de Bénat - La Favière - 83230 Bormes-les-Mimosas - FRANCE - Tél : +33 (0)4 94 71 03 12



mail@campdudomaine.com - www.campdudomaine.com

BALADE AU PAYS DES BULLES DE DOM PÉRIGNON À FÉLIX DES LYS DU 13 AU 26 JUIN 2022

Sortie réservée aux
adhérents de la FFACCC

Lundi 13 juin 2022

Accueil des participants sur le parking de l'Abbatiale d'Essômes sur Marne à partir de 16 heures
Pot de bienvenue à 18 heures

Mardi 14 juin 2022

Visite de l'Abbatiale Saint Ferréol, style gothique aux proportions grandioses.

Imposant tableau du 19^{ème} siècle « La colère de Noé »

- L'après-midi départ pour le Mémorial de la Côte 204
- Vue étendue de la vallée de la Marne GPS N 49°02'31" – E 3°22'18"

Nous partirons ensuite pour Château Thierry sur le parking à côté de l'aire de camping-car.
13 emplacements seulement dont 1 handicapé.

Mercredi 15 juin 2022

De 9h 30 à 11h30 visite guidée des ruines du Château médiéval, des cuisines royales et de la roseraie Thibaud.

- de 14h 15 à 15 h 30 visite guidée du Musée Jean de la Fontaine pour la moitié du groupe, l'autre moitié effectuera la visite du Trésor de l'Hôtel Dieu.
- De 15 h 45 à 17 h alternance des groupes.
- Faire les pleins et les vidanges

Jeudi 16 juin 2022

Départ pour le château de Condé en Brie

- 10 h 30 accueil des camping-cars
- 10h 45 Visite guidée du château, des décors et collections, des salons et chambres des grands appartements
- 12h Démonstration de l'art du sabrage
- 12h 15/12 h 30 Déjeuner servi dans une des salles du château

Dans l'après-midi, nous prendrons la direction de Champvoisy, La Chapelle Hurlay
4 rue principale chez Félix et Dominique pour y passer 4 nuits

Vendredi 17 juin 2022

- Matinée zen

Nous ferons du covoiturage pour nous rendre à Ronchères

« Les Caprices de Sidonie » 11 rue des vaches – 02130 Ronchères.

14 heures 30 Visite de l'élevage de myocastors, dégustation de terrines et souvenirs de la ferme.

Un tour de carriole, rencontre avec les vaches Salers - Retour chez Félix des Lys

Samedi 18 juin 2022

- Matinée zen

Covoiturage pour Hautvillers – rendez-vous à l'office de tourisme à 14h 45

15h départ pour la visite du village, 140 enseignes en fer forgé peintes à la main, de l'église abbatiale où repose Dom Pérignon

17 heures visite du pressoir à Ay champagne - Retour chez Félix des Lys

Dimanche 19 juin 2022

- Matinée zen

Covoiturage pour Dormans

Visite du Mémorial ensuite nous nous dirigerons vers Châtillon sur Marne voir la statue du Pape Urbain II, enfant du pays. Il prêcha la première croisade.

Retour chez Félix des Lys pour la dernière nuit – faire les pleins et les vidanges.

Lundi 20 juin 2022

Départ pour Epernay, stationnement des camping-cars (en attente de réponse de la Mairie)

- 10 heures : Ballon captif - 10h 45 : visite guidée du théâtre
- 15 heures : Balade en train touristique
- 16 heures Visite guidée de l'Hôtel de Ville

BALADE AU PAYS DES BULLES DE DOM PÉRIGNON À FÉLIX DES LYS

Mardi 21 juin 2022

- Marché à Epernay
14 heures 30 : visite du musée du vin de Champagne et d'archéologie
17 heures : Visite de la chocolaterie Thibaut à Pierry
Faire les pleins et les vidanges.

Mercredi 22 juin 2022

Départ pour la ferme aux oiseaux exotiques à Athis 36 route Nationale D3
Visite de la ferme entre 10 h et 10 h 30 - une dizaine de volières abritent plus de 400 oiseaux d'Asie, d'Afrique, d'Australie, un parc floral de 3000 m² complète la visite.
Puis direction les Faux de Verzy, stationnement sur le parking des Faux. Forêt domaniale de Verzy (1050 ha)
Repas sur place ensuite nous ferons une boucle de 3 km pour admirer les hêtres aux rameaux et branches tortueux, appelés tortillardards – nuitée sur place.

Jeudi 23 juin 2022

Départ pour le Phare de Verzenay et son musée. Visite à 10 heures en deux groupes. Phare bâti en 1909.
En quittant le phare, nous pourrions prendre en photo le moulin qui est en face et qui ne se visite pas.
Repas dans les camping-cars ou bien direction le fort de la Pompelle à Puisieux RN 44
Visite du fort - Départ pour Trépail aire de camping-car pour faire les pleins et les vides afin d'être opérationnels à Reims pendant deux jours – nuitée à Trépail.

Vendredi 24 juin 2022

Départ pour la biscuiterie Fossier 20 rue Maurice PrévotEAU Reims
10 heures visite de la biscuiterie Repas dans nos camping-cars
Ensuite départ pour Tinquieux nous stationnerons nos camping-cars sur le parking de CLC route de Soissons à Tinquieux jusqu'à samedi 16 heures 30
14 h 15 départ en taxi pour une visite guidée de la basilique Saint Rémi,
16 heures 45 le Palais du Tau - Retour au camping-car

Samedi 25 juin 2022

Départ 9 h 30 en taxi pour une visite guidée de la cathédrale de Reims
Ensuite nous irons aux Halles du Boulingrin pour le marché et pour cette prouesse technologique.
Retour au camping-car et repas. Puis achats à CLC et départ pour se rendre une dernière fois chez Félix et Dominique pour le repas de clôture.



Dimanche 26 juin

Fin de nos prestations - Nous vous souhaitons bonne route, au plaisir de se retrouver pour partager des instants de convivialité, riches en souvenirs...

Danielle & Fernand

Site Internet : www.campingcar18club.fr



SARLAT ET LA DORDOGNE

Du 14 juin au 23 juin 2022

Sortie réservée aux adhérents de la FFACCC

Mardi 14 juin : rendez vous aire de camping-cars de Sarlat avant 18H. 21H visite guidée de nuit de la ville par syndicat d'initiative.

Mercredi 15 juin : matinée : marché de Sarlat. Déjeuner libre . Après-midi : 15 h départ des camping-cars pour visite des grottes des ezyies. Soirée arrivée Ferme à Mazerolles.

Jeudi 16 juin : 9H départ bus vers la Roque St Christophe. Déjeuner ferme auberge avec visite élevage canards foie gras. Après-midi gouffre de Proumeyssac, Cloître de Cadouin. Retour Mazerolles.

Vendredi 17 juin : 9h bus pour Pouzol, visite truffière. Déjeuner à la ferme repas truffes. Après-midi visite Château de Beynac, la Roque Gageac et navigation en gabarre.

Samedi 18 juin : départ en camping-car pour Collonge la rouge. Stationnement sur aire de collonge avec visite du village libre, déjeuner libre. Soirée diner en commun sorti du camping-car.

Dimanche 19 juin : départ de collonge pour retour à la ferme mazerolles. Soirée repas à la ferme

Lundi 20 juin : 10h déplacement en calèche. Déjeuner champêtre. Après-midi dégustations. Soirée repas sorti du camping-car.

Mardi 21 juin : 9h30 bus pour Montpazier. Déjeuner libre. Après-midi animation à la ferme mazerolles suivi de repas gastronomique.

Mercredi 22 juin : 10h départ en train agricole visite de la ferme. Repas à la ferme. Après-midi animation. Soirée libre

Jeudi 23 juin : Départ avant midi et fin de la prestation

450€ PAR PERSONNE

Prix sur la base de deux personnes par camping-car





CONTRAT de VENTE



SARLAT ET DORDOGNE

14 juin 2022 au 23 juin 2022

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant visites, bus, repas, tels que définis au programme. Prix par personne sur la base de deux personnes par Camping car	450 €		
Règlement en totalité à la réservation Chèque remis en banque le 1 ^{er} juin 2022			
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
 Avant le :30 avril 2022
 Accompagné du règlement à l'ordre du Club : club camping-car pays de fayence
 Nb de CC mini :12
 Nb de CC maxi : 20
 Inscription et renseignement :
 M. ou Mme. Christian DUNAND
 462 chemin du stade
 83440 MONTAUROUX
 Tel. fixe : 04 94 76 05 04
 Portable : 06 09 07 19 04
 email : clubcampingcarspaysdefayence@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, **Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date,**

(par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

(<https://www.souscription.safebooking.com/ffacc/>)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

* tarif 2021 : 2,6% du prix du voyage

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 20 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, disponibles sur le site de la FFACCC dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 20€, de 30 à 15 jours 50% du prix du séjour, de 14 à 8 jours 75% du prix, moins de 3 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Draguignan Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IM075100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

FFACCC

Vivez vos rêves en camping-car, on s'occupe de tout !

Une assistance unique pour les particuliers et les professionnels



Aide Dépannage
 Equipements Tranquillité Châssis Assistance
 Cellule Information



L'assurance d'être écouté, informé, rassuré et aidé par un technicien 24h/24 et 7j/7 en France, en Europe et dans le monde entier. Une assistance sur le porteur, la cellule et tous les équipements de votre camping-car. Quel que soit le type, l'année et le poids de votre camping-car.



Nos partenaires :



Renseignez-vous

www.starmobilservices.com

(Souscription en quelques clics sur le site)

info@starmobilservices.com

France : +33 (0)3 29 39 62 80 Benelux : +32 (0)2 385 43 68

Star Mobil Services

ASSISTANCE AUX CAMPING-CARS
 ASSISTANCE MOTORHOM BIJSTAND

Avec vous partout, avec vous toujours.





SORTIE BRETAGNE DE L'ARMOR A L'ARGOAT



Organisée par : **DUVAL, Jacqueline et Bernard**
Du 19 au 26 juin 2022
Sortie Limitée entre 15 et 18 Camping-cars

Sortie réservée aux adhérents de la FFACCC



Dimanche 19 Juin 2022 – A partir de 15 heures

Accueil des Camping-cars sur l'aire de service de
PLEVENON

Coordonnées : N 48° 39'21,46" - W 002°19'41,24

Nuit à **PLEVENON**



Lundi 20 Juin 2022

Matin : Visite du **CAP FREHEL**

Midi : Déjeuner dans les Camping-cars

A.M. : Visite du **FORT LALATTE**

Nuit à **PLEVENON**



Mardi 21 Juin 2022 :

Matin départ pour **PONTRIEUX**

Stationnement parking de la Gare

12h15 : 14h15 Balade sur le Trieux. Pique-nique sur le bateau

A.M. : 16h Visite des lavoirs décorés et fleuris

Retour à pied vers le parking

Nuit à **PONTRIEUX**

Mercredi 22 Juin 2022 :

Matin départ pour **PLOUBAZLANEC**

A 10 h : Visite du Centre Milmarin
(Mémoire d'Islande, pêche à la morue)

Midi : Départ pour **PAIMPOL** : Déjeuner au restaurant

14h30 : Visite guidée de Paimpol- Citée des Islandais

A l'issue départ pour **LANNION**

Nuit à **LANNION (Aire C.C. Pas de service)**



Jeudi 23 Juin 2022 : Matin : Marché de **LANNION**
Midi : Déjeuner dans les camping-cars
A.M. : Visite de l'île Rénote à **TREGASTEL**
Transfert en covoiturage
Fin d'A.M. : Retour par la Côte de Granit Rose

Nuit à LANNION (aire de services C.C.)



Vendredi 24 Juin 2022: Visite libre de LANNION ou
en option : **Distillerie Whisky WARENGHEM**
12 h : Déjeuner dans les camping-cars

A.M. : Départ pour le Château Kergrist à **PLOUBEZRE**
Visite du château et des jardins

Nuit sur place

Samedi 25 Juin 2022 : A 10h Départ pour l'Auberge Youdic
à **BRENNILIS** (Spécialité Kig Ha Farz)
12 h : Déjeuner à l'Auberge
A.M. : Visite du Musée [le rêve aux portes de l'enfer]
Nuit sur le parking de l'auberge
(Les Monts d'Arrée)



Dimanche 26 Juin 2022

Matin Départ pour **CARNOET**
Parking de la Vallée des Saints

Midi : Déjeuner dans les camping-cars ou sur le site
A.M. : Visite guidée de la Vallée des Saints

Nuit sur place

Lundi 27 Juin 2022

FIN DE LA SORTIE

Date limite d'inscription 20 Mai 2022

Prix de la sortie 140 € par personne + 5 euros en Option [Distillerie Whisky Warengheim]

Adresse des Organisateurs :

M. DUVAL, Bernard et Mme DARCHEN, Jacqueline
74 A, Rue du Garen CHLAS
22300 Lannion

Mail : bernard.duval20@orange.fr

Tél : ---- 06 76 45 89 38



**CONTRAT DE VENTE
BULLETIN D'INSCRIPTION**



Nom de la sortie : **SORTIE BRETAGNE DE L'ARMOR A L'ARGOAT**
 Organisé par **M. Bernard DUVAL et Mme Jacqueline DARCHEN**
 du **19 au 26 Juin 2022**
Sortie limitée entre 15 et 18 Camping-cars

Nom : _____ **Prénom :** _____ **N° d'Adhérent :** _____
Nom : _____ **Prénom :** _____ **Club :** _____
 Nb de personnes : _____ dont : Adulte (s) et Enfants (moins de 12 ans) – Première sortie : Non Oui
Adresse : _____ **Code Postal :** _____ **Ville :** _____

Tél. fixe : _____ Portable : _____
 Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :
 e-mail : _____ @ _____ **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**
 Marque C.C. : _____ Long. : _____ Hauteur : _____ Poids : _____ Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur : _____

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salle de réunion, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

***Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / séjour	NBR/ Pers.	Montant
Frais d'organisation par Adulte et enfant de plus de 12 ans			
Forfait comprenant toutes prestations définies au programme	140 €		
Option 1 : Distillerie Whisky Warengheim à LANNION	5 €		
Option 2 :	€		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le 20 Mai 2022
 Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
ACCAP
 Nb de C.C. mini : **15**
 Nb de C.C. maxi : **18**
 Inscription et renseignements :
Bernard DUVAL et Jacqueline DARCHEN
 Adresse : 74 A, Rue du Garen CHLAS
 C.P. : **22300** Ville : **LANNION**
 Tél : Portable : 06 76 45 89 38
 E-mail : bernard.duval20@orange.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances {annulations et rapatriement} etc..)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si OUI, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

[<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>]

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI Lesquelles :

Madame : NON OUI Lesquelles :

Autres personnes : NON OUI Lesquelles :

Tarif 2021 : **2,6% du prix du voyage**

Le :

A :

Signature de l'Adhérent

Je soussigné M. ou Mme _____ agis pour moi-même et ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 10 jours et sous réserve du paiement de 30 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation

Des conditions générales et particulières des conditions de vente. (soit dans la revue du Club définissant le programme ou au verso de ce document ou tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10 % du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50 % du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur
 L'adhésion au Club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre Club de la FFACCC
 Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Associations d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en Préfecture de TOULOUSE
 bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC N° IMO75100284 / Assurance MACIF N° 15195976

Le :

A :

Signature du Club

Nom -Prénom du signataire

[Retourner un double au participant]



VOYAGER, ROULER, NAVIGUER.
LUDOSPACE, CREATEUR DE LIBERTÉ.



+ 12'000 ACCESSOIRES

MOBILIER DE PLEIN AIR, MATELAS SUR MESURE, VOILETS ISOLANTS, CLIMATISATION, CHAUFFAGE, GAZ, AUVENTS, L. SYSTEME DE PORTAGE, ANTIVOLS ET SÉCURITÉ, STORES FIXES ET VERANDAS STORE, TECHNIQUE CARAVANES, TECH. PROTECTION CARROSSERIE ET PAREBUFFLES, PILES LITHIUM, CONVERTISSEUR AC/DC ÉLECTRICITÉ, RÉCHAUDS, TEN

MAGASIN & ATELIER
CHARMES, VOSGES

SITE INTERNET



Parade Vénitienne et l'insolite



En Pays de Savoie

Du 22 au 26 Juin 2022

Sortie
Réservée aux
adhérents de la FFACCC



Mercredi 22 juin 2022 à partir de 15h00

Accueil au camping municipal des Îles
681, route de l'écluse 73310 CHANAZ
N 45.81278 45° 48' 46''
E 5.78785 5° 47' 16''

18h00 Réunion d'accueil suivi d'un apéritif club

Jeudi 23 juin 2022

9h00 Les Gorges du Fier à Lovagny



Chanaz la « petite Venise de Savoie » est nichée le long du Canal de Savières, entre le Rhône et le Lac du Bourget. Le dernier week-end de juin, Chanaz fait partager la magie vénitienne à ceux dont le voyage à Venise et à son carnaval, restent encore du domaine du rêve.



Une centaine de costumes et masques de Venise flânent dans les rues, sur les places et sur les quais de la Petite Venise Savoyarde. La Parade Vénitienne se déroule le samedi après-midi avec une déambulation suivie d'un défilé nocturne où

le village s'éclaire de centaines de petites bougies posées le long du canal et des ruelles. Certains costumes sont eux-mêmes illuminés.



Le dimanche matin, les costumés déambulent dans la ville et l'après-midi, ils participent à un grand défilé qui s'achève dans les jardins de la Maison de Boigne.

Pour nous plonger un peu plus dans l'univers vénitien, tous les bénévoles participant revêtent le pull rayé et le chapeau des gondoliers.

Nul ne sait qui se cache derrière ces masques et ces costumes somptueux et étranges, si bien mis en valeur par les couleurs des murs des vieux quartiers. Des centaines de photographes se donnent rendez-vous pour réaliser le cliché le plus artistique profitant d'une palette de couleurs s'échappant des costumes. L'atmosphère italienne n'est pas loin !



sont une curiosité naturelle remarquable : Une gorge très étroite et profonde que l'on peut visiter, sans aucune difficulté, grâce à une passerelle fixée à flanc de rocher, à 25 mètres au-dessus de la rivière...Un prodige de la nature en Région Rhône-Alpes ! Une surprenante Mer de Rochers...D'étonnantes légendes....

12h00 Repas en commun à Saint Jorioz au restaurant Les Tilleuls

14h00 Visite de **La Fonderie PACCARD** qui est encore aujourd'hui la référence mondiale en matière de cloches d'églises et de carillons. Entre tradition et modernité, plusieurs générations de fondeurs se sont succédées à la direction de l'entreprise. La fonderie Paccard est l'un des fleurons de l'industrie française qui porte haut les couleurs de la France à travers le monde grâce notamment au



bourdon de 4,2 tonnes destiné à la Cathédrale de Higuey (République Dominicaine), ou encore à la réplique de la fameuse « Liberty Bell » qui sonna l'Indépendance des Etats-Unis le 4 juillet 1776 ! Sans oublier la petite dernière de 33 tonnes, mais la naissance de cette géante nous sera expliquée, contée, avec tous les détails à la fonderie !!!

Chaque jeudi le Musée PACCARD propose d'assister à ce spectacle magnifique et insolite. Nous y serons !!!

Entrons dans la magie du métal en fusion...

Nous découvrirons les cloches PACCARD sous un jour insoupçonné : Concert Chant & Carillon. Au programme, des grands standards de la variété française et internationale.



Parade Vénitienne et l'insolite



En Pays de Savoie

Du 22 au 26 Juin 2022

Sortie
réservée aux
adhérents de la FFACCC

Vendredi 24 juin 2022

9h00 Départ pour Annecy qui, avec une situation exceptionnelle au pied des montagnes, son lac, sa vieille ville, et ses clochers... a gagné le surnom de "Perle des Alpes".



Le cadre de vie y est unique. Les canaux et les dédales de rues de la vieille ville symbolisent aujourd'hui la ville d'Annecy. Visite guidée pédestre de la vieille ville et ses rues piétonnes.

12h00 Repas libre ou en option au restaurant « La Brasserie du Théâtre »

14h00 Les jardins secrets de Vaulx... Nous restons dans la découverte et l'insolite... Entre Rumilly et Annecy, les jardins secrets sont une mosaïque de petits jardins baroques, aux inspirations variées, pour tous les curieux et amateurs de jardins, de décoration et d'architecture...



Une évasion au cœur d'un jardin unique qui met en scène



et mêle avec brio les matériaux naturels, les fleurs et l'eau ... patios, cours, galeries, salons raffinés aux multiples inspirations : 7000 m2 de surprises ...

Samedi 25 juin 2022

10h00 Croisière grand tour sur le bateau canal : passage de l'écluse, boucle sur le Rhône, canal de Savières et nord du lac du Bourget.

12h00 Repas libre dans les camping-cars

Après-midi libre pour admirer la féerie des beaux costumes...

18h30 Apéritif dinatoire de fin de séjour

Dimanche 26 juin 2022

Journée libre pour déambuler dans les rues de Chanaz afin de profiter une dernière fois des éblouissants costumes et dernière nuit au camping

Lundi 27 juin 2022

Les meilleures choses ont une fin. Nous vous donnons rendez-vous pour d'autres découvertes de notre merveilleux pays.



Les gorges du Fier : la visite n'est pas pénible, ni difficile. Des bancs sont à votre disposition sur le parcours, toutefois, la visite des gorges est malheureusement impossible pour les personnes en fauteuil en raison de l'étroitesse des passerelles et des escaliers. Des chaussures fermées (même basses) sont toutefois recommandées.

Inscriptions Renseignements

Jacqueline et Christian MILLOT
18, rue Commanderie
38460 VILLEMORIEU
Tél : 06 80 10 29 41

christian.millot3@wanadoo.fr



Sortie limitée à

15 CC minimum
et 25 CC maximum

Inscriptions closes dès que le nombre maximum d'équipages sera atteint.

Sortie réservée aux
adhérents de la FFACCC



La baie de Naples est encadrée au nord par les villes de Naples et Pouzzoles, à l'est par le Vésuve et au sud par la péninsule de Sorrente et sa ville principale Sorrente ; la péninsule la sépare du golfe de Salerne. Les îles de Capri, Ischia et Procida, d'origine principalement volcanique, sont situées dans le golfe et reliées au continent par un système de ferries.

Cette sortie est organisée par « Castagnaro Parking » en Italie, aire de services clôturée et surveillée où vous stationnerez sans déplacement de votre camping-car pendant toute la durée du séjour.

Castagnaro Parking
Via vicinale del Castagnaro
80078 Pozzuoli

GPS : N 40.8697946° 40° 52' 11.261"
E 14.12168637° 14° 7' 18.077"



Plusieurs excursions en autocar vous seront proposées pendant votre séjour, en transport privé et accompagnées de guides parlant français: Naples centre historique, la côte Amalfitaine, Pompéi, le Vésuve, le Palais Royal de Caserte, île de Capri et un repas dans un restaurant typique napolitain.

Détail du programme:

- 25 juin : Arrivée et hébergement sur le site de Castagnaro Parking (Electricité, eau & vidange), en soirée dégustation de bonbons napolitains et concert de musique traditionnelle.
- 26 juin : Naples centre historique (départ 8h45 / retour 17h30)
- 27 juin : Pompéi (départ 8h45 / retour 13h30)
- 28 juin : La côte Amalfitaine (départ 8h45 / retour 17h30)
- 29 juin : Le Vésuve (départ 8h45 / retour 13h30)
- 30 juin : La palais Royal de Caserte (départ 8h45 / retour 13h30)
- 1 juillet : Les champs Phlégréens dans le golfe de Pouzzoles (départ 8h45 / retour 17h30)
- 2 juillet : L'île de Capri (départ 8h10/ retour 18h30)
- 3 juillet : Dîner à base de poissons dans un restaurant typiquement Napolitain
- 4 juillet : Départ du site « Castagnaro Parking » au matin

Les visites et le restaurant peuvent éventuellement être changés de jour.

Vous pourrez en dehors des excursions, et pendant les périodes de repos, atteindre Naples, par les transports urbains, en 25 mn.



Inscriptions Renseignements

Véronique et Jean-Luc CSEPI
32, rue de Bourgogne
01000 Bourg en Bresse
Tél: 06 77 03 11 98
csepi.veronique@orange.fr



Sortie organisée à partir de
20 Camping-cars (40 personnes)
Avec un maximum de
25 Camping-cars (50 personnes)

Date limite d'inscription
14 mai 2022

Routéo.fr

LE SITE DES MEILLEURES MARQUES GPS Camping-car



SNOOPER

-10%
sur tout le site

CODE PROMO
VADROUILLE20



aguri
GPS WIFI

GPS CAMPING-CAR · CAMÉRA DE RECU · WI-FI & 4G MOBILE · RAFRAICHISSEUR D'AIR · DASHCAM · CAMÉRA WI-FI · TV PORTABLE

Rendez-vous sur www.routéo.fr, ajoutez les produits dans votre panier et entrez le code promo VADROUILLE20 pour bénéficier d'une réduction immédiate de 10% sur l'ensemble de vos achats.

Routéo.fr
★★★★★ 4,54/5



Suspension Air
VBAir



Vérin de nivellement
E&P Hydraulics



Chauffage autonome
Webasto et Eberspacher



Climatisation
de toit et intégrée



SPÉCIALISTE DU
VÉHICULE DE LOISIRS

Equipements : caméra de recul,
pile lithium, panneau solaire, chauffage autonome...



WWW.SERVITED.FR



OUVERTURE
du site internet



La Roumanie

Du 2 au 26 Juillet 2022

Sortie réservée aux
adhérents de la FFACCC

CIRCUIT ACCOMPAGNÉ

LA DOUCE ROUMANIE EN CAMPING-CAR

Groupe de 10 à 15 camping-cars
TOTAL circuit en Roumanie: 2600 km
DURÉE: 25 jours / 24 nuits

Prix 2022 (par adulte/ camping car)
1 adulte /CC: 1540 €/pers.
2 adultes/CC: 1305 €/pers.
3 adultes/CC: 1170 €/pers.

Circuit organisé par:

PAN TRAVEL ROUMANIE

TOUR OPERATEUR LICENCE A 1350/199R
ROMANIA, 400305 Cluj-Napoca, str. Traian Grozavescu 13
tel/fax: +40 (0)264 420 516, GSM: +40 (0)722 513 100
e-mail: office@pantravel.ro
www.pantravel.ro



Nous contacter pour le programme détaillé

ITINÉRAIRE

- J 1 : Hongrie – Timisoara (95 km en Roumanie)
- J 2 : Timisoara (en car et à pied)
- J 3 : Timisoara – Simeria (210 km)
- J 4 : Simeria – Sibiu (60 km) – (Sibiu en car et à pied)
- J 5 : Sibiu – Sighisoara – Sibiu (en car et à pied)
- J 6 : Sibiu – Brasov (170 km)
- J 7 : Brasov et ses environs (en car et à pied)
- J 8 : Brasov – Bucarest (160 km)
- J 9 : Découverte de Bucarest (en car et à pied)
- J 10: Bucarest sur place
- J 11: Bucarest – Delta du Danube (320 km)
- J 12: Delta du Danube
- J 13: Delta du Danube
- J 14: Delta du Danube - Buzau (260 km)
- J 15: Buzau - Brasov (175 km)
- J 16: Brasov sur place
- J 17: Brasov - Bicz (210 km)
- J 18: Bicz - Bucovine (250 km)
- J 19: Découverte de Bucovine (en car - 120 km)
- J 20: Bucovine sur place
- J 21: Bucovine – Maramures (230 km)
- J 22: Maramures sur place (en car et à pied)
- J 23: Maramures (en car - 70 km)
- J 24: Découverte du Maramures (en car - 150 km)
- J 25: départ vers l'Hongrie (150 km)

VISITES

- ***
- Timisoara : le vieux centre, la Place de la Réunion
- Ulpiu Traiana Sarmisegetuza, l'église de Densus
- Sibiu : la Grande et la Petite Place, le musée ASTRA etc.
- Sighisoara : la Tour de l'Horloge, l'église évangélique
- le monastère Branoveanu
- Château de Peles, Prejmer, Brasov: église Noire,
- Place du Conseil, le vieux centre
- le château de Bran
- Bucarest : le vieux centre, l'église Stavropoleous, Palais
- du Parlement, la Place de la Révolution
- repos
- ***
- Delta en barques à moteur hors-bord (env. 6 heures)
- Delta en barques à moteur hors-bord (env. 6 heures)
- ***
- Berca (les volcans de boue)
- repos
- le Lac Rouge
- les Gorges du Bicz, le lac Bicz (Izvorul Muntelui), le
- Monastère Agapia
- les monastères peints de Voronet, Humor, Moldovita,
- un décorateur oeufs de Pâques
- repos
- le village Ciocanest, le Pas Prislop, Monts Rodna
- les églises en bois de leud et de Potenile (zei)
- la vallée du Vaser en petit train à vapeur
- le monastère de Barsana, le Mémorial de Sighet, le
- Cimetière Joyeux de Sapanta



© 2015-2020 Pan Travel

INCLUS

Hébergement:

- * 10 nuits en Camping avec eau et électricité
- * 10 nuits stationnement chez l'habitant (eau, vidange et électricité selon possibilité)
- * 2 nuits en chambres d'hôtes chez l'habitant (au Delta du Danube)
- * 2 nuits en parking de pension

Repas:

- * 11 petits déjeuners
- * 5 déjeuners au restaurant
- * 2 déjeuners pique-nique
- * 11 dîners
- * 1 dîner de fête avec de la musique folklorique traditionnelle
- * 1 dîner de bienvenue

Activités:

- * 1 dégustation de vins
- * 2 jours balade en barque au Delta du Danube avec un guide ornithologue
- * 7 tours guidés en autocar privé (Timisoara, Sibiu, Sighisoara, Brasov, Maramures et Bucarest)
- * 1 double transfert en autocar privé au Maramures
- * 1 balade en train à vapeurs dans la Vallée de Viser
- * 1 balade en charette
- * billets d'entrée pour les visites inclus dans le programme

Autres:

- * guide touristique accompagnateur francophone attesté pour l'intégralité du programme en Roumanie
- * dossier de voyage détaillé jour par jour
- * des autocollants pour les camping-cars
- * une carte détaillée de la Roumanie / équipage et des plaquettes porte-carte
- * des marqueurs couleur pour tracer sur les cartes
- * une carte (puce) SIM / équipage (si la loi le permet toujours)
- * 1 GPS (Roumanie détaillée + points de chute) inclus pour 2 équipages
- * 1 CD avec les photos numériques du parcours, fait par votre guide (il vous parviendra après la fin du circuit)

Inscriptions et Renseignements

GIULIANA Gațan et Roseline
27, boulevard de Fraissinette
42100 SAINT ETIENNE
06 01 92 41 94
gaetan.giuliana@gmx.fr



Sortie limitée à :
10 CC mini et 15 maxi
Clôture des inscriptions :
Dès 15 CC inscrits

GLORIA
l'original

BOSCH
BATTERIE
POWER

POMPE L'EAU DE N'IMPORTE
QUELLES SOURCES

18V

L'INDISPENSABLE!

MULTIJET 18V

VOTRE NETTOYEUR MOBILE DE **HAUTE PERFORMANCE**

NETTOYER • ARROSER • MOUSSER • PULVÉRISER • BROSSER

www.gloria-jardin.fr

Banner
THE POWER COMPANY

**VOTRE
RESERVE
D'ENERGIE !**

**GAMME DE BATTERIES
SPECIFIQUES
POUR VOS LOISIRS**

Nos batteries sont spécialement étudiées pour vous apporter de l'énergie là où vous en avez besoin ! Vous disposez d'une batterie de qualité origine, en technologie acide liquide ou 100% étanche (AGM et Gel)

bannerbatterien.com

LEAD-ACID BATTERIES OF BANNER

Nouveau!
GPS
CC735
MISE A JOUR
GRATUITE

**GPS de navigation
Spécial camping-car
48 Pays**

GPS 7 POUCES

Prenez la route et
Lucampers vous guidera

A partir de 150€

LUCAMPERS
LUCAMPERS.COM

Visitez notre boutique en ligne
WWW.LUCAMPERS.COM
2 impasse coquelin 35600 Bains sur Oust
Tél: 02.44.84.50.05

CONTRAT DE VENTE VALANT BULLETIN D'INSCRIPTION

Sortie réservée aux
adhérents de la FFACCC

La Roumanie

02 au 26 Juillet 2022

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | | |
 Nom : Prénom : Club :
 Nb. de personnes Dont : Adulte (s) et ... Enfant (s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui
 Adresse : Code Postal : Ville :
 Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Avez-vous un animal domestique : Oui Non

<i>*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.</i>	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme Pour 1 CAMPING-CAR et 1 PERSONNE	1540,00 €		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme Pour 1 CAMPING-CAR et 2 PERSONNES	1305,00 €		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme Pour 1 CAMPING-CAR et 3 PERSONNES	1170,00 €		
TOTAL			

**Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT**

**Accompagné du règlement à l'ordre de
CCCRA**

Nb de CC mini : 10 Camping-cars
Nb de CC maxi : 15 Camping-cars
Clôture des inscriptions dès nb maxi atteint

Inscription et renseignements :
GIULIANA Gaëtan et Roseline
27, boulevard de Fraissinette
42100 SAINT ETIENNE
06 01 92 41 94
gaetan.giuliana@gmx.fr

CONDITIONS DE RÈGLEMENTS :

Acompte de 400 €
Possibilité de régler en 3 fois les
5/02/2022, 5/03/2022 et 5/05/2022.
Joindre les 3 chèques avec l'acompte à
votre bulletin d'inscription.

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) :
Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.
 Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur et au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site :
[\(https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/\)](https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/)

* tarif 2021 : 2,6% du prix du voyage

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :
 Madame : NON OUI LESQUELLES :
 Autres personnes :
 NON OUI LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 70 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (soit dans la revue du club définissant le programme ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit :
- Plus de 30 jours avant le départ 200€, de 30 à 21 jours 100€, de 20 à 8 jours 60% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère.
 Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195076.

Le :
 À :
Signature de l'adhérent

Le :
 À :
Signature du Club :
 Nom du signataire

N'ASSUREZ PLUS VOTRE CAMPING-CAR

sans connaître nos garanties !



CONTENU REMBOURSÉ
jusqu'à 30%

de la valeur du camping-car!

UNE ÉQUIPE
spécialisée et sympathique

SOS CREVAISON

Garantie monde entier
90 jours (sauf USA Canada)

Régis MARIE
Agent Général d'Assurances



Inscrit à l'ORIAS sous le n°07021898

☎ 04 76 81 06 63
contact@assurances-marie.fr

RESEAU **A.M.I.**
Ateliers
Mécaniques
Indépendants

34 Rue de Picpus Bat B2 75012 PARIS
☎ 01 42 77 85 26 | 06 72 50 94 19
www.amireseau.fr
✉ simon.germaine@amireseau.fr

55ÈME DES VÉHICULES
DE LOISIRS
SALON PARIS-LE BOURGET

25 SEPT AU
03 OCT 2021
HALL 1 Stand D4

DUNLOP

Suspension pneumatique
auxiliaire arrière
Aussi pour châssis
AL-KO



Options de gonflage :

- ▣ Valves avec support
- ▣ Manomètres avec ou sans panneau
- ▣ Manomètres panneau Standard ou Spécial
- ▣ Tableaux de bord
- ▣ Kits compresseur Haute Résistance



Ou bien ▣ Kit compresseur avec Réserve d'air

Nouveau système A-LOCK

www.amplo.it

Systèmes hydrauliques pour nivellement Automatique
4 vérins Verticaux Standard ou Télescopiques



Ressorts Renforcés pour l'Avant



CARSUPPORT
STABILISING LOAD SPRINGS

Ressorts Renforcés pour l'Arrière :
Ressorts auxiliaires ou ressorts de remplacement



Amortisseurs KONI-FSD
Nouvelle technologie pour X250/X290 développée aux Pays-Bas en collaboration avec CARSUPPORT
Pour l'Avant et l'Arrière
Châssis à lames de ressort

Aussi :
KONI-FSD
pour
Châssis **AL-KO**





Du 20 au 24 juillet 2022

Sortie réservée aux
adhérents de la FFACCC

Elu meilleur parc du monde, le Puy du Fou dévoile aujourd'hui, en plus de la **cinéscénie**, de nombreux spectacles pour la saison 2022 : **Les Noces de Feu, le mystère de Lapérouse, le bal des oiseaux fantomes, etc...** Une multitude de spectacles grandioses et d'aventures pour toute la famille. Pour découvrir les nouveautés : **inscrivez-vous dès maintenant pour votre séjour au Puy du Fou 2022.**

Organisateurs : Odette et Jean-Pierre NOVELLI, Le Minéral, 8 Avenue de la Versoie
74200 THONON-LES-BAINS

Tél : 06 77 38 67 69 jpnovelli74@orange.fr <http://www.puydufou.com/fr/spectacles>

Mercredi 20 juillet : Accueil dès 14 heures LES EPESSES 85590 (Vendée)

Coordonnées GPS : Longitude : -0,924469 Latitude : : 46,894299

Parking camping-cars payant individuellement sur place : 10 € la nuit.
Une aire de vidange avec, un point d'alimentation d'eau et électricité.
un bloc sanitaire à disposition également. Vente de pain frais le matin.

À 19 h Apéro Club

Jeudi 21 vendredi 22 samedi 23 ; visite et repas du midi libre du Grand Parc ouverture 9 h 30.

A l'heure des repas et selon vos envies, plus de 20 points de restauration vous accueillent sur l'ensemble du Grand Parc : restaurants animés, classiques ou restauration rapide. **Il est prudent de réserver**





Tous les soirs, au crépuscule, un univers fantasmagorique s'installe sur le vieil étang du Puy du Fou ! Créé en 2009, le spectacle des « Noces de Feu » invite les visiteurs du Grand Parc à une parenthèse poétique et romantique sur les musiques de Mozart, Bach ou Bizet...

Le Repaire des Enfants

Les enfants comme les grands vont pouvoir se défouler et rejouer les spectacles du Grand Parc en s'imaginant princesse ou chevalier dans ce véritable petit château !



Samedi 23 à 22 heures 30 : grand spectacle son et lumière : Créé il y a plus de quarante ans, la CINESCENIE du Puy du Fou est une incroyable superproduction de près de deux heures, interprétée par 4 150 bénévoles.



Dimanche 24 fin de la sortie

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE

Du 3 au 7 août 2022

Prochaine sortie



Situation : Port sur Saône se situe à une douzaine de kilomètres au Nord-Ouest de Vesoul.

Coordonnées GPS :

N 47 °40' 55.2'' - E 6° 02' 23. 4''

Inscriptions : M. et Mme GRUNEWALD André

11 A rue du canonier Corré

67310 - WASSELONNE

Tél : 00 33 6 30 99 18 51

E-mail : cccest.andre@gmail.com

Arrivée :

lundi 1^{er} août, de 9h00 à 12h00

de 13h30 à 18h00

mardi 2 août, de 9h00 à 12h00

Départ :

lundi 8 août

Groupes presentis pour 2022 :

- Bolivie
- Brésil
- France
- Kamchatka
- Mexique
- Slovaquie
- Tahiti
- Martinique

Organisation : Josette et André GRUNEWALD

Nicolle et Michel LALLEMAND

avec l'aide de membres du CA

La municipalité de Port sur Saône et le Camping-Car Club Est vous invitent à la 32^{ème} édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant cinq jours, plusieurs nations du monde entier, qui viennent présenter leur folklore et leur culture. Cinq jours donc, d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées.

Vous serez accueillis au Camping Municipal de Port sur Saône, situé à 300 mètres des spectacles et à 800 mètres du centre-ville et des commerces.

Coût du séjour : 60,00 € par adulte et 30,00 € par enfant de moins de 16 ans.

Frais d'organisation : 10,00 € par véhicule.

Sont inclus :

- L'emplacement sur le camping ou l'annexe jouxtant celui-ci, sans électricité durant la période. (Possibilité de branchement électrique pour un forfait de 15,00 € à payer sur place, dans la limite de la puissance et des prises disponibles.)
- L'accès aux spectacles en salle climatisée et à toutes les animations extérieures du Festival durant le séjour. Avec toujours la même place réservée en gradin ou au parterre devant la scène.
- Un repas offert par la municipalité, suivi d'un spectacle «Spécial Camping-Cariste.»
- Vin d'honneur et animations au cours du séjour.

Date limite d'inscription : 4 juillet 2022

32^e édition
Port-sur-Saône
du 3 au 7 août
2022

Bolivie
Brésil
France
Kamchatka
Martinique
Mexique
Slovaquie
Tahiti

Spectacles du Monde

www.festivalportsursaone.com



CONTRAT DE VENTE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE Du 3 au 7 août 2022



Possédez vous déjà votre plaque bleue ? NON - OUI

Nom : Prénom : N° d'Adhérent :

Nom : Prénom : Club :

Nombre de personnes : dont : adulte(s) et enfant(s) (moins de 12 ans)

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Portable :

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription, veuillez nous indiquer **lisiblement** votre adresse E-mail :

E-mail :@..... OU joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme	Prix / pers.	Nbre	Montant
Frais d'organisation par adulte	60,00 €		
Frais d'organisation - Enfant de moins de 16 ans	30,00 €		
A libeller à l'ordre de ADC Port sur Saône			
Frais administratifs par équipage A libeller à l'ordre du CCC Est	10,00 €	1	10,00 €

Nous souhaitons, en fonction des places disponibles au camping et en salle : (cerchez votre choix)

- Un branchement électrique au forfait de 15,00 € à régler sur place : **OUI NON**
- Pour un même confort, vous souhaitez être au parterre **OUI NON** ou en gradin **OUI NON**

*Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.
Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires*

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) :

Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

ou : Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

* Tarif 2021 : 2,6 % du prix du voyage

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI

LESQUELLES :

Madame : NON OUI

LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI

Bulletin à retourner
**IMPÉRATIVEMENT AVANT LE :
4 JUILLET 2022**
Accompagné du règlement à l'ordre de :
ADC Port sur Saône et CCC EST
(Voir tableau ci-contre)
Inscription et renseignements :
M. et Mme GRUNEWALD André
11 A rue du canonnier Corré
67310 - WASSELONNE

Tél. portable.: **0033 6 30 99 18 51**
Email : **cccest.andre@gmail.com**

Nombres mini - maxi de CC : 25 - 150

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

A

Le
Signature du participant (uniquement si toutes les rubriques sont correctement remplies.)

Réservé au CCC Est

A

Le
Signature du Club



F.F.A.C.C.C.

Siège social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Commandez en ligne !

Matelas
camping-car.com

Sur rendez-vous
venez visiter
notre showroom

Réduction de 5% sur la commande
avec le code **FFACCC**
pour les membres de la FFACCC

CHOISISSEZ
VOTRE **MATELAS** POUR
des **NUITS** de **RÊVE**

COMMANDEZ AUSSI
Sur-matelas, Drap housse,
protège matelas, isolateurs...

LIVRAISON à DOMICILE



**N°1 DU CONFORT
EN CAMPING-CAR**

www.matelas-camping-car.com
02 40 24 69 93 - 07 89 61 51 21

MLO LOCATION
Un esprit de liberté

BETHUNE • VALENCIENNES • CALAIS • LA CAPELLE
www.multiloisirs.fr

GYPI
Tél. : 03 24 01 08 00

**NEUF & OCCASION
BOUTIQUE
ACCESSOIRES
ATELIER**

Distributeur "Exclusif" **ERWIN HYMER GROUP**

SHYMER SHYMER ERIBA LAIKA LMC

MLD BÉTHUNE RD 941 - Le Nouveau Monde 62149 CLANCHY Tél. : 03 21 66 85 52	MLD VALENCIENNES 168, Avenue de Denain 59300 VALENCIENNES Tél. : 03 27 49 74 63	MLD CALAIS 1263 Av. Roger Salengro 62100 CALAIS Tél. : 03 21 96 77 86	MLD LA CAPELLE 24 Route Nationale 2 02260 LA FLAMENCAE Tél. : 03 23 97 11 01
---	---	---	--

**Nouveau
Solbio
Original
1,6 L / 0,8 L**

**Additif Sanitaire
100% Naturel**

www.getsolbio.com/fr

Solbio
Take the green
Multi-Purpose toilet

40x plus
efficace
100% organique
biologique
végétal
4 en 1
K-1000 seconds pour 1

L'Escale
LE GRAND BORNAND
APPARTEMENTS
MOBILHOMES - CAMPING

HÉBERGEMENTS - RESTAURATION - DÉTENTE

L'Escale : une situation idéale pour les camping caristes : à 250 m du village du Grand Bornand et de ses commerces. En hiver, le caravaneige vous accueille tout près des pistes de ski alpin et de fond. En été, vous pourrez profiter des randonnées et des visites d'Annecy, Chamonix et des Cols de Montagnes aux alentours. Sur place : piscine intérieure et extérieure, wifi, jeux vidéos et bar-restaurant dans le cadre d'une vieille ferme. A bientôt !

L'ESCALE
Chemin du Plein Air - 74450 Le Grand Bornand
Tél : 04.50.02.20.69 - Fax : 04.50.02.36.04
www.campingleyscale.com

« LES NUITS DE SOLOGNE » OUVERTES A TOUS LES CLUBS DE LA FFACCC

DU VENDREDI 2 SEPTEMBRE AU 4 SEPTEMBRE 2022

Vendredi 2 septembre : Accueil des camping-cars

Parc Équestre de la Fédération Française d'équitation . Route de Chaumont D35 -
Parcours fléchés depuis l'autoroute A71 sortie Lamotte -Beuvron, la D2020 entre la
Ferté Saint Aubin et Salbris et à partir de Chaumont/ Tharonne.

Le parking est gratuit (eau, vidange) et il est spécifique pour les camping-cars.

Tous les camping-cars de la FFACCC seront stationnés ensemble

Pot de Bienvenue à 18 heures

Samedi 3 septembre : Visite de Lamotte – Beuvron, spécialité la Tarte Tatin

L'après midi nous pouvons nous balader librement dans le parc équestre.

A partir de 18 heures, nous pouvons rejoindre, de l'autre côté de la route, le parc où
nous attend la restauration : spécialités régionales, rôtisseries, sandwiches, buvette...

A partir de 20 h 30, nous pouvons rentrer sur le site avec les billets que je vous aurai
remis lors de votre arrivée. Tout le monde inscrit a une place assise.

A 21 heures 30 - Premier spectacle de feux « L'île au trésor de Stevenson»

Entracte

Deuxième partie Symphonie pyrotechnique 2022

Prévoir des vêtements chauds, chaussures confortables, vêtements de pluie (pas de
parapluie), lampe de poche pour le retour. Fin du spectacle vers 23 h 30

Dimanche 4 septembre : Nous pouvons rester sur place la journée et ne repartir que
lundi 5 septembre.

Plus de 6 tonnes de feux pyrotechnique vont être tirés... Bon spectacle



Danielle ROZIAU
Chargée des voyages de la FFACCC



Camping-cars de touraine

94 route de Bléré - 37270 VÉRETZ - Tél. : 02 47 50 31 70
www.campingcarsdetouraine.fr



ENVIE DE VOYAGER CET ÉTÉ ?
LARGE CHOIX DE CAMPING-CARS,
VANS ET FOURGONS
NEUFS ET OCCASIONS
PRETS À PARTIR

CAMPSTER!

KARMANN

Challenger

benimar

EURA MOBIL

Dethleffs

FLEURETTE

FLORIUM

Sunlight

EHYMER

PÖSSL

ROAD CAR

Globecar

DREAMER

stylevan

LAKE



Accédez à la liberté dont vous avez toujours rêvé !

PILE EZA 130



130 Ah

ENERG-E100



100 Ah

ENERG-E140



140 Ah

ENERG-E 200



200Ah



Avec notre gamme de batteries Lithium Lifepo4



POUR PLUS D'INFORMATIONS VISITEZ NOTRE SITE WEB

eza.fr

Retrouvez nous sur EZA France eza_energy EZA France



CONTRAT DE VENTE

LAMOTTE BEUVRON (41) LES NUITS DE SOLOGNE

DU 2 / 3 / 4 SEPTEMBRE 2022



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur totale:

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*

	Prix / Pers.	Nb X Pers	Montant
Forfait : ADULTE	30 €		
Option 1 ENFANTS MOINS DE 12 ANS	20 €		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le : 30 / Juin / 2022
Accompagné du règlement à l'ordre
Du CC18C:
Nb de CC mini : 20
Nb de CC maxi : 50
Inscription et renseignement :
Mme ROZIAU Danielle
1192 Rue des GRANDS VILLAGES
CP : 18200 : SAINT AMAND MONTROND
Tel. fixe : 02 48 96 49 45
Portable : 06 75 54 31 05
e-mail : fernandroziau@orange.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

« Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. »

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, **Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date,**

(par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

(* tarif 2021 : 2,6 % du prix du voyage) <https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

Le.....
À
Signature de l'adhérent

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

.....
Le.....
À
Signature du Club : Nom Prénom du signataire

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 20.00 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 20€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

FFACCC : Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

CAMPING CAR 18 CLUB
1192, rue des Grands Villages
18200 SAINT AMAND MONTROND
Tél. 02 48 96 49 45 - 06 75 54 31 05

OFFRE SPÉCIALE Adhérents FFACCC

Remise de **60€ TTC***
sur votre prochaine
intervention en atelier*



- ◆ Grêle, inondation, accident, effraction, entretien
- ◆ Quels que soient votre marque de camping-car et votre modèle, nous vous apporterons une solution technique
- ◆ Et grâce à nos nombreux agréments pas d'avance de frais*

Retrouvez l'atelier le plus proche de chez-vous
et les offres du moment sur

www.ctcarr.com

Assurances partenaires



Consulter la liste de nos agréments sur www.ctcarr.com

* Dans le cadre d'un sinistre assurance 100% à déduire du montant de la franchise. Dans le cadre d'une réparation (hors sinistre assurance) Remise de 60€ TTC déduite de la facture, remise applicable sur une facture d'un montant minimum de 500€ TTC, non remboursable en tout ou partie. Validité jusqu'au 31/08/2022 sur présentation de la carte adhérents FFACCC en cours de validité. En France, la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels non classés dans le domaine public routier est strictement interdite. EGLE COMBI RCS Narbonne 432 042 562 POUR LA SAS SODEV (et ses filiales) RCS NARBONNE 503 523 783. Photos non contractuelles. Code action : PROR

UN RÉSEAU PROCHE DE VOUS

ICI, COMMENCE VOTRE VOYAGE.

IDYLCAR, RÉSEAU DE CAMPING-CARS, VANS, FOURGONS ET CARAVANES

www.idylcar.fr |
 |
 |
 |



La tête dans les étoiles

Organisée par Tétu Daniel et Mireille
Pajot Jean-Jacques et Marie Christine

Sortie limitée entre 15 à 20 camping-cars

Sortie réservée aux
adhérents de la FFACCC

Vendredi 02 Septembre: Accueil de 14 à 18 heures

Route de la forêt (D 13)

Lourdes : camping du Loup N 43° 05' 51,74" W 00° 04' 11,82"

18 h 30 : Remise sac d'accueil, apéro.



Samedi 03 Septembre :

Visite libre de Lourdes (sanctuaire...)

Dimanche 04 Septembre :

Départ pour La Mongie à partir de 10 h (prévoir
Cales : parking en pente) sur votre route

Bagnères de Bigorre : Aire/carburant/courses

18 h 30 : Apéritif club

Lundi 05 Septembre : Pic du midi (Avec option avis médical pour les
personnes sensibles 2877m) (*Vêtements chauds*)

Restauration possible au village.



Mardi 06 Septembre:

10 h : Départ pour Gavarnie. (8€/nuit)

12 h : Préparation barbecue.

19 h : Apéritif



Mercredi 07 Septembre:

9 h30 : Pour les plus courageux visite du cirque **Prévoir chaussures de marche (zone de montagne).**



Jeudi 08 Septembre:

Départ pour Cauterets (aire camping-cars
12 €/nuît non compris dans la prestation)



Vendredi 09 Septembre :

Pont d'Espagne en Bus (8€ aller-retour)



Samedi 10 Septembre :

Départ pour Hautacam

Dimanche 11 Septembre:

12 h : Repas Auberge de [Ouf]

Lundi 12 Septembre

FIN DE LA SORTIE

Les détails du lendemain vous seront donnés chaque soir.

Prix de la sortie : **95 €/personne** avec une option de **40 €** pour la **Montée du Pic du Midi**

[20 personnes minimum].

Dernier délai : **18 juin 2022** à adresser :

M. Mme Tétu Daniel et Mireille

10 rue Barades - **64530 Pontacq**

Mail: mireille.tetu@wanadoo.fr

Tel: 06 03 48 24 41



**CONTRAT DE VENTE
BULLETIN D'INSCRIPTION**



Nom de la sortie : **La tête dans les étoiles**
Daniel Mireille Tétu / Jean-Jacques Marie Christine Pajot

Du 02 au 12 Septembre 2022

Nom : _____ **Prénom :** _____ **N° d'Adhérent :** _____
Nom : _____ **Prénom :** _____ **Club :** _____
Nb de personnes : _____ dont : Adulte (s) et Enfants (moins de 12 ans) – Première sortie : Non Oui

Adresse : _____ **Code Postal :** _____ **Ville :** _____
Tél. fixe : _____ Portable : _____
Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :
e-mail : _____ @ _____ **ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse**
Marque C.C. : _____ Long. : _____ Hauteur : _____ Poids : _____ Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur : _____

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salle de réunion, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

***Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / séjour	NBR/ Pers.	Montant
Frais d'organisation par Adulte et enfant de plus de 12 ans			
Forfait comprenant toutes prestations définies au programme	95 €		
Option 1 : 20 personnes minimum Montée au Pic du Midi	40 €		
Option 2 :			
TOTAL			

**Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 18 Juin 2022**

Accompagné du règlement à l'ordre du Club : **ACCAP**
Nb de C.C. mini : **15**
Nb de C.C. maxi : **20**
Inscription et renseignements :
M. et Mme : **Daniel et Mireille Tétu**
Adresse : 10 rue Barades
C.P. : 64530 Ville : **Pontacq**
Tél. Fixe : 05 59 53 57 40
Portable : 06 03 48 24 41
e-mail : **mireille.tetu@wanadoo.fr**

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances {annulations et rapatriement} etc..)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si OUI, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

[<https://www.souscription.safebooking.com/ffacce/>]

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI Lesquelles :

Madame : NON OUI Lesquelles :

Autres personnes : NON OUI Lesquelles

Tarif 2021 : 2,6% du prix du voyage

Le :

A :

Signature de l'Adhérent

Le

A

Signature du Club

Nom-Prénom du signataire

[retourner un double au participant]

Je soussigné M. ou Mme _____ agis pour moi-même et ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 10 jours et sous réserve du paiement de 30 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation

Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du Club définissant le programme ou au verso de ce document ou tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10 € , de 30 à 21 jours 10 % du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50 % du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur L'adhésion au Club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre Club de la FFACCC Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Associations d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en Préfecture de TOULOUSE bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC N° IMO75100284 / Assurance MACIF N° 15195976



Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés

F. F. A. C. C. C.

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



La FFACCC et le CCCRA vous invitent à PARIS 2022

DÉCOUVERTE CULTURELLE & MAGIQUE

Du 1 au 8 OCTOBRE 2022



Samedi 1 octobre 2022

A partir de 14 h 00 : accueil des participants au camping du Bois de Boulogne

2 allée du Bord de l'eau – 75016 PARIS

N : 48.868454 (48° 52' 6.435'') E : 2.234424 (2° 14' 3.925'')

Lors de votre arrivée, nous vous remettons un roadbook, un plan de Paris, celui du métro ainsi que le numéro du bus que vous emprunterez pendant tout votre séjour.

18 h 30 : Pot de Bienvenue dans le restaurant du camping.



Dimanche 2 octobre

Matinée zen

Après-midi : visite guidée de Paris en bus pour une première approche de la plus belle ville du monde !

Lundi 3 octobre

Matin : Visites de la Sainte Chapelle et de la Conciergerie.

Nous restons toute la journée dans le quartier de l'île Saint Louis, quartier Latin, Sorbonne.

Après-midi : libre dans le quartier.

Mardi 4 octobre

Matin : Visite de la Tour Eiffel.

Après-midi : Visite des Invalides.

Mercredi 5 octobre

Matin : Visite guidée de l'Opéra Garnier.

Après-midi : Visite libre du Sacré Cœur à Montmartre suivie d'un diner-spectacle au Moulin Rouge (Tenue correcte exigée).

Jeudi 6 octobre

Toute la journée, visite libre du Louvre (Attention, toute sortie est définitive).

Après-midi : rendez-vous au Pont de l'Alma pour embarquer à 19 h 45 sur un bateau-mouche. (Tenue correcte de rigueur).

Soirée : Paris by night avec repas à bord.

Les grands monuments de la capitale défilent doucement, le spectacle est grandiose !

Vendredi 7 octobre

Une journée dans les pas du Roi Soleil à VERSAILLES : visite guidée du château et du domaine de Trianon, visite libre des jardins, du parc et de la galerie des carrosses.

Pour clôturer notre semaine parisienne, repas de fin de séjour au camping.

Samedi 8 octobre :

Matin : fin de la sortie.

Possibilité d'aller au Salon du Bourget ou de rester sur le camping en réservant votre place lors de votre arrivée.

Sortie limitée à : 81 Camping-cars ou 162 Personnes

Renseignements :

BONCHE Jean-Claude

28, rue Gustave Charpentier

42230 ROCHE LA MOLIERE

06 51 45 72 50

jcbonche.ccr@gmail.com

Renseignements et inscriptions :

MILLOT Christian

18, rue Commanderie

38460 VILLEMORIEU

06 80 10 29 41

christian.millot3@wanadoo.fr

Ce programme est susceptible d'être modifié par les organisateurs en cas de force majeure.





CONTRAT DE VENTE VALANT BULLETIN D'INSCRIPTION PARIS 2022



01 au 08 octobre 2022

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes Dont : Adulte (s) et ... Enfant (s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Avez-vous un animal domestique : Oui Non

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme : hébergement, visites, repas, soirée, déplacements, etc ... Pour 1 CAMPING-CAR et 2 PERSONNES	1600,00 €		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme : hébergement, visites, repas, soirée, déplacements, etc ... Pour 1 CAMPING-CAR et 1 PERSONNE	950,00 €		
Forfait PERSONNE SUPPLEMENTAIRE	650,00 €		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le : **30 juin 2022**
Accompagné du règlement à l'ordre de
FFACCC

Nb de CC mini : 54 ou 108 personnes
Nb de CC maxi : 81 ou 162 personnes
Clôture des inscriptions dès nb maxi atteint

Inscription et renseignements :
M. ou Mme. Christian MILLOT
18, rue Commanderie
38460 VILLEMORIEU
Portable : 06 80 10 29 41
e-mail : christian.millot3@wanadoo.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

CONDITIONS DE RÈGLEMENTS :
Possibilité de régler en 3 fois les
5/02/2022, 5/05/2022 et 5/06/2022,
Joindre les 3 chèques à votre bulletin
d'inscription.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) :

Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.
 Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur et au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site :
[\(https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/\)](https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/)

* tarif 2021 : 2,6% du prix du voyage

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes :

NON OUI LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 70 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (soit dans la revue du club définissant le programme ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 100 €, de 30 à 21 jours 20% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère.
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°1MO75100284/ Assurance MACIF n° 15195978.

Le :

Le:

À :

À.....

Signature de l'adhérent

Signature du Club :

Nom du signataire

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC et FICM



Les Saintes Maries de la Mer - Camping Paradis - La Brise de Camargue

Du dimanche 16 au dimanche 30 octobre 2022

Pour mémoire : du 23 au 30 octobre : vacances scolaires.

Adresse : Rue Marcel Carrière,
13460 - Saintes-Maries-de-la-Mer

Coordonnées GPS : Degrés sexagésimaux : N 43 ° 27' 20.78"
E 4 ° 26' 9.87"
Degrés décimaux : N 43.455782°
E 4.436070

Organisateurs : équipages Quirin Marcel et Lallemand Michel

Inscriptions à adresser à :
M. et Mme QUIRIN Marcel
6 place Jules Ferry
84600 - VALRÉAS

Tél : 06 51 00 50 25 - E mail : ccest.a.quirin1@orange.fr

Participation :

Chèque 01 : Réservation d'une semaine, par équipage : 12,00 €
Participation semaine supplémentaire : 10,00 €

Camping : Forfait une semaine au camping, par équipage : 140,00 € (avec électricité)
Taxe de séjour offerte par le CCC EST.
Personnes supplémentaires, voiture, remorque : voir le référent CCC EST sur site.

Chèque 02 : Caution restituée à votre arrivée sur le site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller au CCC EST.

Remarques :

- Vous n'avez qu'un seul interlocuteur : le CCC Est
- Vous pourrez vérifier les tarifs du camping sur place ou dès à présent sur le site de l'établissement.
- Vous bénéficiez de vraies places de camping, avec accès facile et surtout sortie rapide en cas de besoin.





CONTRAT DE VENTE

SAINTES MARIES DE LA MER - Camping La Brise de Camargue

du 16 au 30 octobre 2022

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.



Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue : **OUI - NON**

Monsieur - Nom / Prénom :

Madame - Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal : - Ville :

N° adht FFACCC : - Club :

Téléphone fixe : - Portable :

Adresse E-mail : @

Immatriculation CC : - Longueur : m.

Voiture ou remorque : OUI - NON

Participation :

- Participation d'une semaine par équipage : 12,00 €

- Participation semaine supplémentaire : 10,00 €

- Forfait une semaine au camping : 140,00 €

- Taxe de séjour offerte par le CCC Est /

- Total : € --> 1^{er} chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2^{me} chèque à libeller au nom du CCC Est

Périodes concernées :

Périodes	OUI	NON	Observations éventuelles
Du 16 au 23 octobre 2022			
Du 23 au 30 octobre 2022 (Vacances scolaires)			

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées, les sorties et activités proposées par le camping, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement, etc

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

ou : Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par Internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffacc/>

* Tarif 2021 : 2,6 % du prix du voyage

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

Contrat à retourner **IMPÉRATIVEMENT**

avant le 25 septembre 2022

accompagné des 2 chèques à l'ordre du CCC Est à :

M. et Mme QUIRIN Marcel
6 place Jules Ferry
84600 - VALRÉAS

Mob : 06 51 00 50 25

E-mail :

cccest.a.quirin1@orange.fr

Nbre CC mini par semaine : 10

Nbre CC maxi par semaine : 30

Je soussigné M ou Mme agit pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du règlement de 10 € de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplacement trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 25195976.

A
Le :
Signature du participant

A
Le :
Signature du Club

2



Sortie réservée aux
adhérents de la FFACCC

La Fête des Lumières tire son origine de l'inauguration de la statue de la Vierge dorée à Fourvière. Initialement prévue le 8 septembre 1852, elle fut reportée au 8 décembre en raison d'une crue de la Saône qui a inondé l'atelier du sculpteur FABISCH.

Mais ce jour-là, la pluie tombe à verse et menace les illuminations prévues... Le soir, le ciel s'éclaircit et les Lyonnais déposent spontanément des luminons au bord de leurs fenêtres... La Fête des Illuminations est née !

Cette tradition demeure et chaque 8 décembre, les Lyonnais illuminent leurs fenêtres et descendent dans la rue pour admirer leur ville ainsi parée.

Le 8 décembre est devenu, à partir de 1999, la Fête des Lumières que nous connaissons, qui dure aujourd'hui 4 jours et attire des visiteurs.



Détail du programme:

Le mercredi 7 décembre :

À partir de 14h : Accueil au Camping de LYON

Allée du Camping International Porte de LYON, 69570 DARDILLY (Banlieue de LYON), Tél : 04 78 35 64 55

Coordonnées GPS: N 45.819737, E 04.761109°

Vers 18h au cours d'un pot de bienvenue, nous ferons connaissance et nous vous présenterons le déroulement de votre séjour dans une salle de l'hôtel IBIS tout proche. Nous vous remettons vos « City Card ». Celles-ci vous donneront droit, pendant 3 jours, aux entrées gratuites dans 23 musées, (des confluences, Gadagne, Beaux-Arts, etc...), à la maison Guignol, à un spectacle de Guignol, à une croisière promenade sur la Saône, à une visite guidée, (le vieux Lyon, la Croix Rousse, murs peints ou autre, vos places seront réservées), etc... ainsi qu'aux transports en commun gratuits. La ligne de bus, qui vous emmènera au métro, à un arrêt devant le camping.

Le jeudi 8 décembre :

La journée vous serez libres pour découvrir la ville au gré de vos envies à l'aide de votre « City Card ».

Le soir aux environs de 20h, vous assisterez à la fête des lumières. Retour libre au camping avec les transports en commun.

Le vendredi 9 décembre :

Fabien de la société CTCARR, vous présentera, pour ceux que cela intéresse, vers 9h / 10h dans une salle de l'hôtel IBIS, comment vos camping-cars sont réparés, les autres pourront rejoindre LYON pour continuer les visites. L'après-midi, vous serez inclus dans un ou plusieurs groupes pour participer à la visite guidée (Vieux Lyon, La Croix Rousse, murs peints ou autre). Ensuite vous continuerez à visiter et à assister à d'autres illuminations et dans la soirée retour au camping.

Le samedi 10 décembre :

En matinée vous pourrez continuer à visiter LYON avec votre « City Card » et si vous le souhaitez tester un « bouchon lyonnais » à midi. Après le repas de midi libre, pour ceux qui n'ont pas fait la visite guidée de la veille, vous serez inclus dans un ou plusieurs groupes pour y participer. Ensuite vous continuerez à visiter et à assister à d'autres illuminations et dans la soirée retour au camping.

Le dimanche 11 décembre :

Votre « City Card » ne sera plus valable mais vous aurez la possibilité d'acheter des tickets de transport en commun en vente à la réception du camping pour éventuellement retourner à LYON.

À 12h, nous partagerons un repas de clôture dans l'hôtel IBIS tout proche.

Lundi 12 décembre :

Fin de la sortie, avec un départ avant midi.



NB : Les dates de la fête des lumières 2022 ne sont pas encore officialisées à l'heure où ce programme est conçu. Les horaires des visites guidées pourront être modifiés et adaptés en fonction de la disponibilité des guides et vous pourrez être affectés dans différents groupes.

Il est impératif de réserver le camping au mois de juin, un acompte de 30% sera à payer par virement ou carte bancaire, le solde sera à régler le jour de l'arrivée au camping. Chaque participant recevra les coordonnées téléphoniques pour réserver le camping.



Inscriptions et Renseignements

Bernard DEPIERRE
66 bis rue Deleuvre
69004 LYON
Port: 06 08 65 03 60
b.depierre@orange.fr



Sortie limitée à

20 camping-cars maxi

Clôture des inscriptions dès les 20 CC inscrits
avec une date limite au 30 mai 2022



CONTRAT DE VENTE VALANT BULLETIN D'INSCRIPTION



Fête des Lumières à LYON

Du 7 au 11 décembre 2022

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb. de personnes Dont : Adulte (s) et ... Enfant (s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail :@..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Avez-vous un animal domestique : Oui Non

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme

Le camping sera à réserver individuellement avant fin juin 2022

Emplacement : 1 Camping-car et 2 personnes / Jour	27,00 €	<i>A payer directement au camping. Les modalités d'inscription vous seront remises lors de la confirmation de votre inscription.</i>	
Electricité 6 A / jour:	7,20€		
Taxe de séjour	0,81€		
Animal	4,70€		
Camping-car longueur supérieure à 7m	5,10€		
Supplément double essieu	15,00€		
	Prix / Pers	Nb	Montant
Forfait comprenant: l'apéritif de bienvenue, le repas de clôture et vos City Card pour 3 jours avec la visite guidée.	110,00€		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : **30 mai 2022**
Accompagné du règlement à l'ordre du
CCCRA
Nb de CC : 20 CC

Clôture des inscriptions le 30 mai 2022
ou dès nombre de Camping-cars atteint

Inscription :

Bernard DEPIERRE
66 bis rue Deleuvre
69004 LYON
Port: 06 08 65 03 60
b.depierre@orange.fr

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) :

Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, au jour de la confirmation du séjour par

'organisateur et au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie' en m'inscrivant sur leur site :

(<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>)

* tarif 2021 : 2,6 % du prix du voyage

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes :

NON OUI LESQUELLES :

Je soussigné M ou Mme agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 8 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (soit dans la revue du club définissant le programme ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant de trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère.

Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°MO75100284/ Assurance MACIF n° 15195978.

Le :
À :
Signature de l'adhérent

Réservé au club pour retourner un double au participant

Le
À
Signature du Club :
Nom du signataire

Voyagez plus léger avec une technique innovante



Le châssis AL-KO : une valeur sûre !

- ! Confort routier de haut niveau et sécurité de conduite maximum avec une suspension AL-KO à roues indépendantes de type automobile
- ! Tenue de route assurée grâce à la voie élargie et un centre de gravité abaissé
- ! Gagnez en charge utile : construction allégée
- ! Découvrez les avantages du double plancher
- ! Faites confiance au spécialiste de la suspension



AL-KO vous propose des solutions adaptées à vos besoins



Suspension avant ACS :
confort routier amélioré

Suspension arrière ALC :
position constante quelle que soit la charge



Suspensions pneumatiques AL-KO :
confort et sécurité de 1^{re} classe

Vérins hydrauliques HY4
La stabilité où que vous soyez



ASTUCIEUX
La fonction « pesée » sur mobile



UNIQUE FÉDÉRATION NE REGROUPANT QUE DES VÉHICULES DE LOISIRS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUTUN - 7 NOVEMBRE 2021

Le Conseil d'Administration de la FFACCC s'est réuni à Autun, parc des Expositions l'Eduen, le dimanche 7 novembre 2021 à partir de 9 heures.

Présents : A3C, A3CV, ACCAP, ACCM, ACCNDS, ACCREPA, AOCC, CC18C, CCA, CCC EST, CCC SUD, CCC AMB, CCCN, CCCNP, CCCPCA, CCCPF, CCCRA, CCCSO, DETHLEFFS, HEXAGONE, CCC Ile de France, ITINEO, L'ESCAPADE, SMH, UCCF, Luigi BIANCHI, Daniel COLLOMBET, Claudine COUSIN, Marie-Madeleine COUTURIER, Bernard DEPIERRE, Joël DUPUY, Patrick LABLANCHE, Annick MARCETTEAU, Géralde MARTIN, Christian MILLOT, Jean-Claude MOUFFLE, Danielle ROZIAU.

Absents excusés : AUTOSTAR, CCC DIGNE LES BAINS.

Absent : OCCC

Hommage à Alain Clavier

Marie-Madeleine Couturier, vice-présidente, lit une allocution à la mémoire d'Alain Clavier, puis invite l'ensemble des participants à observer un moment de recueillement (Texte à la fin du procès-verbal)

1 - Présentation des Comptes rendus de 3 CA et AG

M.M. Couturier rappelle que depuis le CA et l'AG à Saint Amand Montrond en 2019, 2 CA et AG ont eu lieu par correspondance et Visio conférence.

Aucun n'a donné lieu à un vote.

Pas de question particulière.

2 - Situation des effectifs

C. Millot constate une baisse de 170 équipages malgré l'apport des 125 adhérents de CCC Sud. Seuls 6 clubs ont enregistré une augmentation des effectifs.

Plusieurs raisons sont évoquées : situation sanitaire, absences des salons...

Le principe d'une réduction de 8 euros de la cotisation FFACCC pour les adhérents de juillet et août est retenu.

3 - Situation financière

Patrick Lablanche, trésorier indique qu'un logiciel de comptabilité professionnel est désormais utilisé. Il rappelle que suite aux 2 annulations de la sortie Paris, il a fallu rembourser l'ensemble des équipages inscrits. Mais la FFACCC a dû effectuer des avances de fonds pour cette sortie.

Cependant malgré cela, il est constaté un résultat positif de 2200 euros.

4 - Règlement des cotisations à la FFACCC

Le trésorier rappelle l'importance d'effectuer le versement des cotisations au plus tard le 3 de chaque mois. Il y a un décalage d'un mois avec la prise en compte de la Protection juridique. Inutile donc d'augmenter ce délai en ne respectant pas cette date.

On évoque la possibilité d'effectuer un versement en utilisant le logiciel AssoConnect

5 - Renouvellement du Comité Exécutif

Contrairement à ce qui a été écrit, le mandat de Daniel Collombet expire en 2022.

Luigi Bianchi arrive en fin de mandat et ne se représente pas.

Danielle Roziau accepte de renouveler son mandat

Il manque donc une personne pour compléter le Comité exécutif.

Il n'y a pas eu d'appel à candidatures. La mise en place de commissions a été préférée ; ceci permettra aux volontaires de se familiariser avec le fonctionnement et donc de proposer leur candidature en toute connaissance de cause.

6 - Utilisation des contrats de vente

Ils ont été mis en place suite à la modification du code du tourisme.

Il est rappelé que chaque club peut fixer ses pénalités en cas d'annulation ; ceci dans la partie réservée à cet effet en bas du contrat de vente.

D'autre part il est très important de bien préciser qu'un remboursement intégral est exceptionnel.

7 - Modification des bulletins d'adhésion

Il est précisé dans nos statuts que les clubs composant la FFACCC et la Fédération ne regroupent que des camping-cars.

Ces véhicules ont comme points communs sur la carte grise :

Rubrique J : M1 pour les véhicules destinés au transport de personnes (comme les voitures) avec un maximum de neuf places assises – classification européenne.

Rubrique J1 : Elle indique le Genre National. VASP : Véhicule Aménagement Spécifique

Tous les camping-cars, fourgons et certains vans ont ces 2 codes.

Ainsi ils peuvent être admis dans nos clubs ; mais des véhicules ayant des aménagements «bricolés» (certains vans par exemple) ne peuvent être admis. Il conviendra donc d'ajouter sur les bulletins d'adhésion la mention :

Je certifie qu'aux rubriques J et J1 figurant au certificat d'immatriculation du véhicule me permettant d'adhérer figurent les mentions respectives M1 et VASP.

8 - Assurance annulation

Il est constaté que des remboursements par l'assurance Gritchen Tolède et associés ne sont pas effectués dans des délais satisfaisants.

Il est rappelé que le tarif est passé à 2,60% du montant de la sortie

Patrick Lablanche et Marie-Madeleine Couturier vont prendre contact avec Gritchen pour rediscuter du contrat.

9 - Dernières réunions du C.L.C.

M.M. Couturier, en tant que vice-présidente du CLC fait le point sur le Comité de Liaison du Camping-Car. Il regroupe UNIVDL, la DICA, les 2 fédérations, France passion, Les journaux spécialisés, Aire Park, Caramaps. La candidature de Camping-Car Park a été rejetée.

Le travail est effectué par le Président et elle-même. Le CLC a une secrétaire générale et est à la recherche d'un chargé de mission

3 avocats sont en charge des dossiers. Actuellement il y en a 32 devant les tribunaux administratifs. Il faut compter environ 3 ans en moyenne pour qu'un jugement soit rendu.

Une dizaine de communes ont accepté un règlement à l'amiable. Mais cela ne signifie pas que tout soit résolu. Souvent l'arrêté est abrogé mais ...les panneaux d'interdiction ne sont pas déposés. On constate une multiplicité des arrêtés depuis 2 ans.

Actuellement cela représente une dizaine d'années de procédure...

Le CLC édite des brochures dont une à destination des maires.

M.M. Couturier rappelle que sur le site de la FFACCC se trouvent des conseils pour l'implantation, la création d'une aire de service.

10 - Accueil et stationnement

Un nouveau projet de stationnement dans les villes, sur des parkings existants est en cours d'expérimentation.

11 - Bilan de la protection juridique

Géralde Martin fait le point des dossiers en cours.

2017 : 1 dossier toujours en cours

2018 : 1 dossier fait l'objet d'un recours judiciaire

2019 : 35 dossiers, 2 sont en cours

2020 : 25 dossiers, 8 en cours

2021 : 21 dossiers en cours

Elle rappelle la démarche à suivre et notamment qu'un adhérent ne peut contacter directement les services de la protection judiciaire.

En cas de vente entre particuliers il faut se rendre sur le site HISTOVEC ; on peut trouver tout l'historique des véhicules d'occasion et donc éviter une arnaque.

12 - Partenariat

La mise à jour des partenaires est effectuée régulièrement sur le site de la FFACCC.

Une base de données est en cours de réalisation et permettra une recherche beaucoup plus aisée et pertinente par département et par secteur d'activité.

La parution du guide papier est confirmée.

13 - Déclaration du chiffre d'affaires 2021

Le trésorier rappelle la nécessité absolue d'envoyer le document dans les délais impartis.

14 - Augmentation des indemnités kilométriques

Depuis 2015, l'indemnité était de 0,25 € du kilomètre.

Il est proposé de la porter à 0,30 € du kilomètre.

Pas d'objection.

15 - Commissions de la FFACCC

Sont proposées : trésorerie ; communication ; voyage ; informatique ; salons ; administrative ; partenaires et juridique.

La liste de ces commissions sera mise en ligne pour solliciter des bonnes volontés

Il est 12 heures. Le Conseil d'administration est suspendu jusqu'à 14 heures.

16 - Fédération Française des Villages étapes

Monsieur Bertrand Ollivier, Président de la Fédération Française des Villages étapes rappelle que les villages étapes ont une population de moins de 5000 habitants. Ils sont situés à quelques kilomètres des grands axes routiers et disposent d'une capacité d'accueil satisfaisante : commerces, hébergement...

Madame Marine Rousseaux, chargée de marketing et des partenariats à la fédération, présente la fédération et les outils à disposition des clubs : guide pour les camping-caristes, carte situant les 70 villages étapes ; annuaire d'accueil à destination des présidents de clubs.

Le contrat de partenariat est officiellement signé entre M. Bertrand Ollivier, Président de FFVE et M. Christian Millot, vice-président de la FFACCC.

17 - Sortie « Paris »

Les conditions d'accueil au « Moulin Rouge » ayant été modifiées, il a été nécessaire de prévoir une rotation supplémentaire de bus.

Le coût par équipement est donc dorénavant de 1600 euros.

18 - FICM

Le point concernant différentes actions conduites par la FICM :

Permis B à 4,5T : de nombreux dossiers ont été constitués auprès de la Commission européenne. Ils nécessitent un suivi et une réactivité permanent car l'organisation de la Commission est très complexe. La FICM est la seule fédération de camping caristes à s'occuper de ce dossier. Elle a reçu de nombreux soutiens de la part d'organismes concernés par ce dossier : pompiers, artisans, mais aussi constructeurs. Actuellement la Commission travaille sur ce dossier

Accueil au Portugal : Les mesures concernant l'accueil des camping caristes sont inacceptables. La FICM a été la seule fédération à intervenir.

L'absence de prise de position de la FICC dont le Président portugais est également Président de la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air est largement évoquée...

19 - Conseil d'Administration, Assemblée Générale et Forum

Christian Millot fait le point sur l'organisation à Autun. Il a rencontré de nombreuses difficultés notamment avec la municipalité, les partenaires et les producteurs locaux.

Ch. Millot et son équipe sont félicités pour l'organisation sans faille, et largement ovationnés.

- CA de Printemps 2022 : le club Dethleffs confirme l'organisation à Lurcy Levis dans la première quinzaine d'avril 2022, si possible en raison du changement de dates.
- AG + CA + Comité Exécutif + Réunion des Présidents + forum 2022 : Le CCC Est confirme l'organisation à Montbéliard en novembre 2022
- CA de Printemps 2023 : Le CC18C et l'UCCF s'associent pour l'organisation. Le lieu sera précisé au printemps 2022
- AG + CA + Comité Exécutif + Réunion des Présidents + Forum 2023 : Le CC18C et l'UCCF s'associent pour l'organisation. Le lieu sera précisé courant 2022

20 - Site Internet

Bernard Dépierre présente la structure du nouveau site Internet et remercie chaleureusement Joël Dupuy, adhérent UCCF, pour tout le travail accompli.

21 - Vadrouille

Claudine Cousin rappelle que le contenu du Vadrouille qui paraît en mars doit être bouclé à la mi-janvier. Il est important d'en tenir compte pour l'envoi des articles.

22 - Salon du Bourget 2021

Jean-Claude Mouffle regrette vivement que 50% des clubs n'aient pas répondu à sa demande concernant le montant des cotisations. D'autre part il serait bon que chaque club fasse parvenir au moins un exemplaire de sa revue interne qui pourrait être présentée à d'éventuels équipages intéressés.

La fréquentation du Salon a été en baisse de 40% par rapport à 2019. Ceci s'est ressenti pour les opérations d'adhésions et ré adhésions : 65 réalisées soit une diminution de 50%.

Beaucoup de visiteurs nous ont dit nous connaître grâce notamment à Internet. On a également enregistré une forte demande de voyages FFACCC.

Le salon 2022 se tiendra au Bourget avant son déménagement à Villepinte en 2023.

23 - Parole aux clubs

Le Président d'ACCAP s'interroge sur la suppression de la mention «ouvert aux adhérents de la FFACCC» pour la sortie au camping d'Agay.

Après plusieurs échanges le Comité exécutif propose au Président d'ACCAP une rencontre afin de reprendre la rédaction du Contrat de Vente.

Le Président d'ACCAP accepte cette proposition.

Suite à la suppression de cette sortie ouverte à tous les adhérents de la FFACCC pour non-conformité du contrat de vente, il a été convenu que toutes les sorties ouvertes devront être validées par la commission "voyages" de Danielle ROZIAU avant les publications sur le site et sur la revue « Vadrouille ».

24 - Réunion du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif vont se réunir après le conseil d'Administration pour procéder à une réorganisation et répartition des rôles et tâches.

L'ordre du jour étant épuisé, la vice-présidente déclare la clôture du Conseil d'Administration à 17h05.

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre Ruellé

La Vice-Présidente
Marie-Madeleine Couturier

ALLOCUTION A LA MÉMOIRE D'ALAIN CLAVIER

J'essaierai d'être brève, mais je ne sais pas si je pourrai aller jusqu'au bout de cette lecture ...

C'est lors de l'Assemblée Générale du 3 avril 2016 à Retournac que notre ami Alain Clavier a « pris la barre du navire FFACCC », comme il aimait à le dire.

C'est bien grâce à lui que ce navire n'a pas coulé, car depuis plus de 2 ans déjà Luigi cherchait désespérément quelqu'un qui accepterait de lui succéder à ce poste non envié de Président. Alain s'est dévoué « il ne voulait pas que la FFACCC disparaisse » et depuis il n'a pas faibli dans sa tâche, allant de l'avant lui-même, mais aussi sachant s'entourer et tirer parti des compétences de chacun pour que notre mode de loisirs puisse prospérer. Quelquefois un peu brusque avec quelques-uns, mais sa gentillesse innée revenant vite à la surface, nul ne lui en tenait rigueur bien longtemps.

Alain a su faire évoluer la Fédération vers une gestion plus facile au regard de toutes les contraintes administratives que les pouvoirs publics nous imposaient, d'année en année plus conséquentes. Rappelez-vous le travail phénoménal de l'élaboration du fichier centralisé. C'est lui qui l'a mis au point, l'a réalisé, l'a fait vivre au bénéfice de tous. Il n'a jamais compté les centaines d'heures qu'il passait devant son ordinateur pour surmonter tous les obstacles qu'il trouvait sur sa voie. C'est lui aussi qui a été à l'origine de la newsletter, de la page Facebook, d'info FFACCC... tous moyens de communication qui ont pu vous rapprocher les uns les autres, vous tenir informés, vous donner des envies de voyages. Ce n'est qu'un exemple, car il s'est investi dans bien d'autres projets qu'il serait trop long d'énumérer ici et c'est bec et ongles qu'il a défendu notre mode de Loisirs.

Même durant les périodes où la maladie reprenait le dessus, il a toujours été là, faisant preuve d'un courage exemplaire et d'un moral d'acier, reprenant le collier dès qu'un mieux se dessinait. C'est ainsi que, pour pouvoir continuer à avancer, Christian et moi, bien aidés depuis l'an dernier par Patrick, avons dû l'épauler, surtout depuis 3 ans où des épisodes gravissimes l'ont atteint. C'était souvent plusieurs fois par jour qu'Alain nous appelait au téléphone. Il restait un moteur.

Je crois que nous pouvons tous le remercier, d'avoir été là lorsque cela a été nécessaire, d'avoir fait avancer la FFACCC dans le bon sens, d'avoir su s'entourer d'une équipe soudée qui poursuivra la tâche accomplie. Ce n'est pas seulement un Président que nous perdons mais avant tout un Ami (avec un grand A).

Merci Alain d'avoir été ce que tu étais. Nous te souhaitons bon voyage vers l'au-delà, ce voyage que tu n'effectueras pas à bord de ton camping-car que tu as bien chéri. Bonne route. Nous t'accompagnons par la pensée.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire AUTUN – 7 novembre 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FFACCC s'est tenue à Autun, parc des Expositions l'Eduen, le dimanche 7 novembre 2021 à 17h 30

Présents : A3C, A3CV, ACCAP, ACCM, ACCNDS, ACCREPA, AOCC, CC18C, CCA, CCC EST, CCC SUD, CCC AMB, CCCN, CCCNP, CCCPCA, CCCPF, CCCRA, CCCSO, DETHLEFFS, HEXAGONE, CCC Ile de France, ITINEO, L'ESCAPADE, SMH, UCCF, Luigi BIANCHI, Daniel COLLOMBET, Claudine COUSIN, Marie-Madeleine COUTURIER, Bernard DEPIERRE, Joël DUPUY, Patrick LABLANCHE, Annick MARCETTEAU, Géralde MARTIN, Christian MILLOT, Jean-Claude MOUFFLE, Danielle ROZIAU.

Absents excusés : AUTOSTAR, CCC DIGNE LES BAINS,

Absent : OCCC

Marie-Madeleine Couturier, vice-présidente de la FFACCC ouvre la séance en rappelant les procédures de vote. Le vote à main levée est choisi à l'unanimité.

1 – Rapport moral présenté par la vice-présidente

Le texte de ce rapport est en annexe.

VOTE : approuvé à l'unanimité

Les périodes de confinement et de restriction sanitaire ayant empêché la tenue d'assemblées générales en présentiel, celles-ci se sont tenues soit par correspondance, soit en visio conférence. Il est nécessaire de procéder au vote des différents procès-verbaux.

2 – Assemblée générale ordinaire du 8 novembre 2019 à Saint Amand Montrond :

VOTE : approuvé à l'unanimité

3 - Assemblée générale ordinaire de décembre 2020 tenue par correspondance

VOTE : approuvé à l'unanimité

4 - Assemblée générale ordinaire du 8 avril 2021 tenue en visio conférence

VOTE : approuvé à l'unanimité

5 – Rapport de la vérificatrice aux comptes

Mme Janine Auderset certifie la régularité des comptes et invite les participants à donner quitus

6 – Rapport financier

VOTE : approuvé à l'unanimité

7 – Renouvellement de la vérificatrice aux comptes

Mme Janine Auderset accepte de représenter sa candidature

VOTE : réélue à l'unanimité

8 – Renouvellement du Comité exécutif

Le mandat de Madame Danielle Roziau arrive à expiration.

Elle accepte de représenter sa candidature.

VOTE : réélue à l'unanimité

9 – Renouvellement des commissions :

Les mandats des commissions « partenariat », « Salon du Bourget », « Protection juridique », « Revue Vadrouille » sont renouvelés à l'unanimité.

10 – À sa demande, Monsieur Luigi Bianchi quitte ses fonctions au Comité exécutif dont il est membre depuis plus de 15 ans.

La vice-présidente salue son investissement et son dévouement sans faille et invite l'assistance à lui faire une ovation.

L'ordre du jour étant épuisé, la vice-présidente déclare la clôture de l'Assemblée générale ordinaire à 18h15.

Le secrétaire de séance

Jean-Pierre Ruellé

La Vice-Présidente

Marie-Madeleine Couturier



Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr.voyages N°IM075100248 – Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : contact@ffaccc.info Site www.ffaccc.info

RAPPORT MORAL DE LA VICE PRESIDENCE 2021

L'état de santé de notre Président s'étant encore aggravé ce sont les 2 Vice-Présidents de la FFACCC qui vont vous présenter le rapport moral de leur activité en cette année 2021 encore très particulière.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire que nous sommes très heureux de vous retrouver ici pour renouer les contacts que nous n'avons pu avoir depuis 2 ans du fait de la pandémie.

Depuis notre dernière AG qui a dû se tenir selon le terme consacré « à huis clos », Christian et moi-même avons tenu la barre du mieux que nous le pouvions durant toutes les périodes où notre Président était dans l'impossibilité de manœuvrer le bateau FFACCC. Nous avons été grandement aidés par Patrick, notre Trésorier. Les autres membres du Comité Exécutif et des Commissions n'ont pas non plus baissé les bras, ils ont continué à mener leurs actions chacun dans le cadre de leur fonctions, comme par exemple l'organisation de la « sortie Paris » déjà 2 fois déprogrammée mais de nouveau au calendrier, l'aide à la création d'aires d'accueil pour camping-cars qui ne faiblit pas, le nouveau look de notre stand au Salon du Bourget où l'accueil des visiteurs a été optimisé, le suivi sans faille des dossiers de Protection Juridique, l'augmentation du nombre de partenaires accordant des réductions aux adhérents, la lutte au sein du CLC contre les arrêtés municipaux illégaux édictés par les municipalités qui refusent non seulement le stationnement des camping-cars mais encore leur simple circulation, notamment le long du littoral, etc.

Vous avez maintenant pu vous habituer à notre nouveau site www.ffaccc.info piloté par une équipe très dynamique qui le fait vivre au quotidien. N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez non seulement les rubriques habituelles mais aussi quantité de renseignements utiles et bien d'autres choses encore.

Une nouvelle équipe s'occupe de notre communication, elle a créé de nouveaux outils comme info-FFACCC, la newsletter ou Facebook et la présence de notre Fédération dans certains salons régionaux n'a pas été laissée de côté. N'omettez pas d'indiquer votre adresse mail à vos Clubs et le cas échéant de vous inscrire, c'est la garantie d'être bien informés.

Un grand merci à ces bénévoles qui ne comptent pas leur temps et mettent leur compétence au profit de tous les adhérents.

Vous pourrez constater aussi qu'avec l'arrivée de notre nouveau trésorier depuis 2020, nos comptes sont traités et présentés de façon professionnelle. Comme cela était le cas avec Jocelyne auparavant, il a également eu la charge de manager notre secrétaire à qui il a été instamment demandé de commenter son activité. Il est apparu que malgré des demandes précédentes réitérées elle n'avait jamais souscrit à celles-ci et que certaines tâches qui lui avaient été confiées n'avaient au mieux pas été menées à terme, souvent mal effectuées ou pas accomplies du tout. A la faveur d'arrêts de travail répétés tant en 2020 qu'en 2021 où son travail a dû être réparti entre les membres du Comité Exécutif, il a pu ainsi être constaté que son travail effectif représentait moins de 10 % du nombre d'heures durant lesquelles elle était payée. Il a donc été procédé à son licenciement économique. La FFACCC économisera ainsi plusieurs milliers d'euros par an, sans dégrader le service rendu aux Clubs et à leurs adhérents.

Enfin, nous voudrions vous remercier tous pour votre mobilisation chacun dans vos Clubs pour avoir œuvré au maintien du nombre d'adhérents, le déficit prévisible de 2021 ayant pu être jugulé en grande partie, certains pour ce faire n'ayant pas hésité à diminuer, voire annuler le montant de leur propre cotisation. Ne baissez pas les bras, nous avons besoin les uns des autres. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrions être écoutés, voire entendus, par les autorités et autres édiles.

Augurons que 2022 verra de nouveau les rencontres, les sorties, les voyages plus ou moins lointains reprendre le cours normal de notre mode de loisirs. Que nous soyons sortis de cette pandémie, c'est notre souhait.

Bonne route à tous.

M. Madeleine Couturier

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr.voyages N°IM075100248 – Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : contact@ffaccc.info site www.ffaccc.info

LE FOUR DE VOS VACANCES

OMNIA EST UN FOUR PORTABLE SANS SOURCE DE CHALEUR. POSEZ-LE SUR VOTRE CUISINIÈRE POUR FAIRE DU BON PAIN ET DE DÉLICIEUX PLATS AU FOUR.

Couvercle avec trous de ventilation

Moule Omnia

Partie basse en forme de coupe

Votre cuisinière existante (à gaz, électrique, réchaud à alcool)

PIZZAS

GRATINS

LASAGNE

LÉGUMES

PAIN

PETITS GÂTEAUX

ACCESSOIRES

Souple et flexible. Rien n'attache, vaisselle plus facile.



Facilite le réchauffement des mini-baguettes. Avec de l'eau au fond, vous cuisinez à la vapeur.



De la place pour Omnia et ses accessoires.



Élaborée spécialement pour Omnia. « Escamotable », prend un minimum de place.



Préparez à la maison, congelez. Réchauffez dans Omnia, sur la cuisinière. C'est simple.



La bonne température dans le four des vacances.



« D'EMBOUTEILLAGE EN EMBOUTEILLAGE »

24 équipages de l'UCCF, de l'Ariège Camping-Car Club et d'Hexagone se sont retrouvés le vendredi 8 octobre à Lapalisse.

Chacun se plia volontiers au contrôle du Pass sanitaire avant de pénétrer sur le terrain privé retenu par l'UCCF. Terrain privé, gardé et sécurisé ; le propriétaire est camping cariste et pompier volontaire !

Retrouvailles pour certains, découverte pour d'autres ; les liens se tissent petit à petit.

Un pot d'accueil offert par l'UCCF réunit tous les participants, occasion de remercier chaleureusement M. et Mme Quatresous pour la qualité de leur accueil.

Mais pourquoi Lapalisse ? Cité de 3200 habitants, Lapalisse est célèbre pour son château et les « vérités » ou « lapalissades » qui auraient été émises par le maréchal de France Jacques II de Chabannes La Palice. En fait c'est une légende... !

La ville de Lapalisse est traversée par la Nationale 7, la route bleue célébrée par Charles Trenet.

Dans les années 50-60 Lapalisse était célèbre pour ses embouteillages, notamment lors des départs en vacances !

Lors de l'inauguration de la déviation en 2006, un groupe de passionnés d'automobiles anciennes décida de recréer un embouteillage. Prévu pour une seule édition, le succès fut tel que tous les 2 ans c'est l'évènement : l'embouteillage de Lapalisse !

Samedi fut donc la journée de l'«embouteillage» !

Sur la Nationale7 historique qui traverse Lapalisse, ce fut un défilé constant de véhicules des années 50-60 ! Voitures emblématiques telles les 2CV, les 4CV, les 203 Peugeot, camions et camionnettes, impressionnantes Cadillac et autres belles américaines, mais aussi les caravanes d'époque, les vélos, Solex, Scooter, motos. Sans oublier les camions de pompiers, les « paniers à salade » de la Police ou encore les ambulances ! Et bien sûr les participants ayant revêtu les habits « vintage » !!!

Fumées, odeurs d'essence (les masques chirurgicaux étaient les bienvenus !!!), klaxons italiens, pin-pon des pompiers ou d'ambulances, sifflets des gendarmes ou policiers. Une joyeuse ambiance rappelant bien des souvenirs à chacun. Le tout avec les chansons de l'époque largement diffusées, les stands rétro, concerts de groupes de rock, ...

Le soir, notre hôte et toute sa famille avaient préparé un solide et délicieux repas « barbecue » avec les produits locaux.

Après le traditionnel réveil aux croissants offerts par l'UCCF, chacun se prépara à reprendre la route, direction Paray le Monial.

PARAY LE MONIAL où 23 équipages se retrouvèrent le dimanche soir sur le parking mis à disposition par la municipalité. À quelques pas de la Basilique, certains d'entre nous, les plus courageux à affronter la fraîcheur nocturne, purent déjà en apprécier la beauté, mise en valeur par un très bel éclairage

La visite guidée de ce chef d'œuvre de l'Art Roman Bourguignon, ainsi que du centre-ville historique eut lieu le lundi après-midi laissant à chacun le loisir ou de se reposer ou de faire quelques courses avant d'arpenter les rues de Paray et de repartir le lundi soir en direction de Moulins.

MOULINS, où Michel géra le stationnement des véhicules « d'une main de maître », et malgré l'heure tardive, un apéritif fut servi afin de faire un point sur la journée et pour évoquer le programme du lendemain.

Le mardi fut donc consacré à la visite guidée de la ville, du Centre National du Costume de Scène et de son exposition permanente consacrée à Rudolf NOUREEV, l'un des plus grands danseurs étoiles du XX^{ème} siècle.

À cette occasion certains purent regretter de ne pas avoir consacré leur vie à la danse... ou pas ... La pause de la mi-journée permit de découvrir la gastronomie locale. Découverte d'un lieu de restauration emblématique, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, avec le « grand café » et ses verrières colorées, ses grands miroirs et fresques murales, signature de « l'art nouveau » de la fin XIXème et début XXème siècle.

Le soir chacun prit la route vers Saint-Pourçain sur Sioule.

SAINT POUÇAIN/SIOULE où Michel géra une nouvelle fois le stationnement de nos véhicules. Un point de la journée fut effectué et, comme proposé la veille par José, l'apéritif se transforma en un vin chaud pour tout le monde. Nadine l'épouse de Daniel n'hésita pas à se mettre au fourneau...

Donc le mercredi visite guidée de la ville et d'une autre forme d'embouteillage ! Dégustation de ses douceurs locales notamment le nectar de l'union des vigneron. Certains y ajoutèrent la fameuse andouillette du roi de l'andouillette local ... Le soir, bilan de ces trois journées de balades à nouveau autour d'un vin chaud...

Nous disons « au revoir » à nos amis de l'Ariège et les équipages de l'UCCF se donnent rendez-vous le jeudi à LAPALISSE pour l'Assemblée Générale du club.

Jean-Pierre Ruellé
Président de l'UCCF

La 9^{ème} édition de l'Embouteillage historique de Lapalisse aura lieu du 7 au 9 octobre 2022.

L'organisation « traditionnelle » sur l'ensemble du week-end sera reprise.

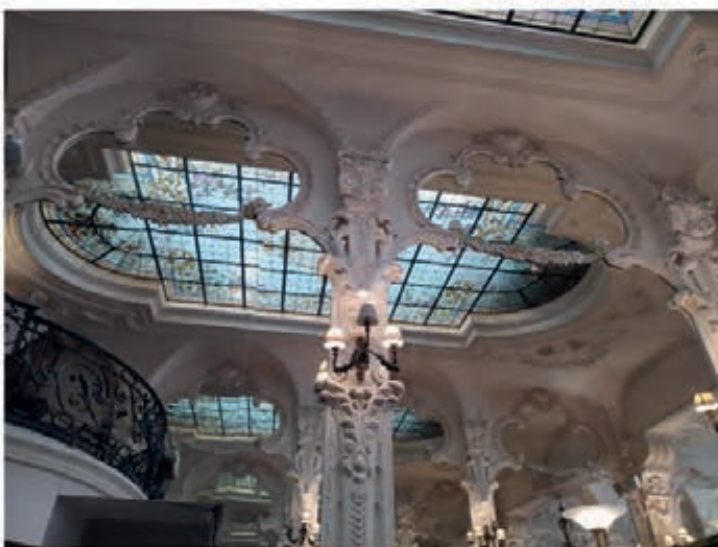
À cette occasion l'UCCF a déjà retenu le parking privé et gardé utilisé en 2021.

24 places seront donc disponibles, ouvertes aux adhérents de la FFACCC.

Toutes les informations et contrats de vente seront envoyés

aux Présidents des clubs

au mois de mai 2022.







Après une interminable année d'attente en raison de la pandémie Covid-19, les adhérents de la FFACCC ont pu rejoindre sous le soleil le parc des expositions l'Eduen à Autun (Saône et Loire) pour un programme aussi chargé que varié préparé par le Camping-Car Club Rhône Alpes.



Autun, ancienne capitale gallo-romaine née de la volonté de l'empereur Auguste vers 15 avant notre ère, riche de ses vestiges antiques et de son patrimoine moyenâgeux mais résolument tournée vers la modernité avec son campus universitaire connecté a démontré une fois de plus un accueil admirable pour le monde des camping-caristes. En effet, tant la municipalité que la communauté de communes, le personnel du parc des expositions et nombre de commerçants se sont mis à notre service pour faciliter l'organisation de notre rassemblement.



Dès vendredi 5 novembre les adhérents, après contrôle de leur pass sanitaire, sont placés sur l'immense parking par une équipe rompue à ce genre d'exercice dirigée par Roger, Frédéric, Gaëtan, Jean-Luc, Yann, Jean-François, Jean-Claude, Jean-Guy, Marc, et d'autres bénévoles au réel service des arrivants. Puis, après s'être dirigés dans le hall du bâtiment, les gentes dames et damoiseaux accueillent les participants avec un cadeau de bienvenue, de la documentation touristique avant de les diriger pour la réservation des tables pour les repas, du pain et des viennoiseries : Jacqueline, Véronique, Agnès, Joëlle, Martine, Annie, Corinne, Irène, Gisèle, Jean-Marc, Gérard, Christian et tant d'autres que nous remercions. Une organisation millimétrée qui a permis d'éviter les files d'attente propices à la diffusion du virus ou l'énerverment.



La journée de samedi a été consacrée aux réunions du Comité Exécutif de la FFACCC suivie par celle des présidents de clubs.



Les représentants des clubs au Conseil d'Administration

Dimanche, à l'occasion du Conseil d'Administration, la Fédération Française des Villages Etapes a présenté son label et finalisé la signature d'une convention de partenariat entre nos deux fédérations.



Signature de la convention

Les représentants autunois attentifs

Lundi est marqué par les visites guidées proposées par l'office de tourisme : les monuments gallo-romains



la cathédrale et les hauts quartiers médiévaux



ainsi que le musée des enfants de troupe installé dans l'enceinte du lycée militaire.



Des trésors que certains équipages se sont promis de revoir et de rayonner autour de ce pôle pour découvrir en ville le temple de Janus, les portes d'Arroux et Saint André, la pierre de Couhard, le musée lapidaire, ou à proximité la cité antique de Bibracte, le temple des 1000 bouddhas, ... tout un patrimoine que le temps dont nous disposons n'a malheureusement pas permis de découvrir.

Mardi, le moment tant attendu arrive à 14h00 lorsque Patrick LABLANCHE fraîchement élu président de la FFACCC, Christian MILLOT président du CCCRA et organisateur du forum ainsi que Mickaël GUIJO élu municipal en charge de la culture coupent le ruban et déclarent l'ouverture du forum des voyages 2021



Les voyageurs ont répondu présent : ORCADA, PAN TRAVEL, THELLIER Voyages, CAP LATITUDE, CAMPING TOUR. Des adhérents ont également présenté leurs circuits en distillant des conseils (lieux de stationnement, sites à découvrir, astuces en tous genres). Tous ont connus une grande fréquentation de leur stand à la hauteur des 246 équipages présents.

La MACIF était présente pour proposer des films de réalité virtuelle basés sur les conditions de circulation, de conduite avec différents scénarios.



Des producteurs locaux ont, à les écouter, fait de bonnes affaires et de belles rencontres pendant toute la durée du forum : miel et produits dérivés, vins de Bourgogne, producteur de safran, huiles de noix et noisettes et notre partenaire champenois.



Mercredi poursuite des recherches de bons plans avec les mêmes acteurs. En fin de journée une tombola richement dotée par nos partenaires du monde du véhicule de loisirs (accessoires, bons de réduction sur des voyages, ...) ainsi que des commerçants autozois. La main innocente de Mélyne a fait la joie de nombreux et heureux élus.



Jeudi, de nombreux adhérents se sont rendus sur la place du champ de mars pour assister aux cérémonies commémoratives du 11 novembre.



Enfin, vendredi une centaine de personnes a pu aller visiter le château de Sully et déguster le traditionnel mâchon.



Ce compte-rendu ne serait pas complet si les moments conviviaux avaient été omis, en voici quelques instantanés :



Crédit photos Gérard Reynaud, Alexandre Notez, Christian Millot



Un grand merci à l'équipe des organisateurs !!

AIRE DE SERVICES A LOPEREC 29590 (FINISTERE)

Le 8 Juillet 2021, Inauguration de l'aire de services, étaient présents :

Le 1^{er} Adjoint de la mairie, Mathias Le Rest de Lopérec,

Des Membres du Conseil de la mairie de Lopérec,

La Responsable des Voyages de la FFACCC, Danielle Roziau,

Le Président du Camping-Car 18 Club, Fernand Roziau,

Le Vice-Président du Camping-Car 18 Club, Maurice Marche,

Le Responsable des Voyages du Camping-Car 18 Club, Régis Viaud,

Et des Adhérents du Camping-Car 18 Club...



Aire de services à TARARE (69173)



En cette belle matinée du 16 octobre 2021, les élus de la commune de TARARE (69173) et des représentants du CCCRA ont enfin eu la possibilité, après plusieurs reports en raison des contraintes sanitaires et météorologiques, d'inaugurer l'aire de services !

Elle est située sur le parking de l'Aquaval, boulevard Robert Michon

N : 45.889439 45° 53' 21.98

E : 4.445414 4° 26' 43.49

Cette aire proche du centre ville, de ses commerces, de son riche passé (voie romaine, églises, ...), à proximité d'un environnement exceptionnel (de nombreux squares), est prête à accueillir les membres de notre grande famille.

Et pourquoi ne pas y stationner quelques jours pour découvrir les manifestations festives (la fête de la mousseline ou la fête du beaujolais gourmand, ...) autant de prétextes pour venir à la rencontre de la population tararienne qui, à l'instar de leurs élus ouvre les bras aux camping-caristes de passage.

Après les discours du maire Bruno PEYLACHON, du président du CCCRA et de l'adjoint pilote de cette réalisation Philippe TRIOMPHE, tous trois convaincus de l'utilité de mettre à disposition des camping-caristes des installations sanitaires dignes de ce nom, il a été évoqué notre participation à l'étude de création de places de stationnement qui seront, nous en sommes convaincus, appréciées, ainsi que des sorties organisées par nos représentants locaux. Enfin, la cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié propice aux projections sur l'avenir comme par exemple le retour des équipages pour une assemblée générale telle celle de 2016.



NEWSLETTER DE DECEMBRE 2021

Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés

F. F. A. C. C. C.

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



UNE DISPARITION, UN HERITAGE

L'année qui vient de s'écouler a été tragiquement marquée par la disparition prématurée de notre président, Alain CLAVIER. Nous avons indéniablement perdu un ami, mais avant tout un homme de convictions qui a mis ses compétences et son enthousiasme au service des camping-caristes affiliés ou non à notre fédération.

Alain, nous ne t'oublierons jamais et mettrons tout en œuvre pour rester fidèle à la voie que tu as tracée pour défendre notre mode de loisirs. Merci à toi pour ton investissement dans la défense de notre mode de loisirs.



LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La réunion du Comité Exécutif qui a suivi l'Assemblée Générale de la F.F.A.C.C.C. a permis d'élire un nouveau Comité Exécutif ainsi qu'un nouveau Conseil d'Administration et de répartir l'ensemble des activités entre plusieurs commissions.

Président : Patrick LABLANCHE

Trésorier et Vice-Président : Christian MILLOT

Voyages : Danielle ROZIAU

Trésorier adjoint : Daniel COLLOMBET

Secrétaire générale : Annick MARCETTEAU

Vice-Présidente : Marie-Madeleine COUTURIER

Site internet : Bernard DEPIERRE

Commission Communication

Responsable : Christian MILLOT

Internet : Bernard DEPIERRE

Le Monde du Camping-Car : Jean-Pierre RUELLE

Partenariat : Annick MARCETTEAU

Vadrouille : Claudine COUSIN

Webmaster : Joël DUPUY

Newsletter : Patrick LABLANCHE

Commission informatique

Responsable : Bernard DEPIERRE

Webmaster : Joël DUPUY

Membre : Jean-Claude MOUFFLE

Commission Trésorerie

Responsable : Christian MILLOT

Trésorier adjoint : Daniel COLLOMBET

Comptable : Laura LABLANCHE

Vérificatrice aux comptes : Janine AUDERSET

Commission Juridique

Responsable : Marie-Madeleine COUTURIER

Responsable Protection Juridique : Géralde MARTIN

Membre : Daniel DRAUT

Commission « Administratif »

Responsable : Annick MARCETTEAU

Adjointe : Marie-Madeleine COUTURIER

Commission voyages

Responsable : Danielle ROZIAU

Voyages à l'étranger : Christian DUNAND

Membres : Marie-Christine VOINCHET et Monique BIANCHI

Commission salons

Responsable : Jean-Claude MOUFFLE

Adjoints : André GRUNEWALD et Jean-Paul SILVESTRI

Commission partenaires

Responsable : Annick MARCETTEAU

Adjoint : Daniel COLLOMBET

Base de données : Bernard DEPIERRE

Membres : Fernand ROZIAU et Daniel RICHAUD

Le détail des fonctions fera l'objet d'une description plus précise dans Vadrouille de mars 2022.

Si vous souhaitez faire partie d'une de ces commissions, contacter le responsable qui vous informera du contenu des activités prises en charge

ACCORD-CADRE

La F.F.A.C.C.C. et la F.F.V.E. (Fédération Française des Villages Etapes) ont signé le 7 novembre 2021 un accord-cadre pour préciser les modalités de mise en œuvre du partenariat entre nos deux fédérations. Ainsi un plan de promotion des activités de chacune des deux parties est détaillé afin de favoriser la communication à destination du public. La F.F.V.E. représente les communes qui ont obtenu le label auprès des différents partenaires et pouvoirs publics. Elle s'engage à sauvegarder les commerces de proximité, les services et équipements publics ruraux et la promotion de l'art de vivre à la française dans des villages de moins de 5000 habitants situés à proximité immédiate d'un axe routier. Les camping-caristes trouveront dans ce réseau les aires pour camping-car indispensables à leurs déplacements. Lors de la signature de la convention de partenariat, nous avons attiré l'attention de leurs responsables la présence de quatre villages étapes dont la gestion des aires a été malheureusement confiée à camping-car park.

LE FORUM DES VOYAGES

Même si le cru 2021 a connu indéniablement un immense succès en terres Morvandelles, succès que nous devons à l'organisation mise en place par les bénévoles du Camping-Car Club Rhône-Alpes que nous remercions pour leur investissement et leur disponibilité, le retour d'expériences a mis en lumière la nécessité de s'adapter aux besoins des voyageurs professionnels ainsi qu'aux souhaits des équipages présentant leurs périples.

Ainsi, à compter de 2022, à MONTBELIARD (Doubs) le planning a été revu. Après la réunion du Comité Exécutif et celle des présidents de club le 7 novembre, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale auront lieu le 8 novembre. Après la découverte du fonctionnement de la fédération, il sera temps de découvrir les offres des voyageurs professionnels mercredi 9 et jeudi 10. Les clubs adhérents à la F.F.A.C.C.C. auront la possibilité de rencontrer les participants pour proposer leurs sorties futures le jeudi 10 et pour leur dispenser des conseils, des propositions de circuits. Pendant toute la durée de ce forum, des animations seront proposées.

SORTIES OUVERTES

1. **BOSSE DE BRETAGNE** : galette des rois du 28 au 30 janvier 2022 organisée par l'A.O.C.C. Programme sur <https://www.ffacc.info>.
2. **VENDEE** : Saint Valentin du 15 au 18 février 2022 proposée par le C.C.18.C. Programme sur <https://www.ffacc.info>.
3. **AGAY** : du 17 février au 17 mars 2022 le Royal Camping est privatisé par l'A.C.C.A.P. pour tous les adhérents d'un club affilié à la F.F.A.C.C.C. Programme sur <https://www.ffacc.info>
4. **TOUR DES CAPITALES EUROPE DE L'EST ET CROATIE** : du 1^{er} au 25 mai le C.C.C.P.F. vous fait découvrir
5. **CHANAZ** : qui n'a pas rêvé de participer au carnaval de Venise ? Du 22 au 26 juin 2022 le C.C.C.R.A. vous invite en Pays de Savoie pour un voyage insolite. Au menu les gorges du Fier, la fonderie de cloches Paccard, le vieil Annecy, les jardins secrets de Vaulx, une promenade en bateau canal et la célèbre parade vénitienne. Renseignements Christian MILLOT (christian.millot3@wanadoo.fr).
6. **NAPLES et sa région** : du 25 juin au 4 juillet 2022, le C.C.C.R.A. organise avec « Castagnaro Parking » une sortie découverte. Détail sur site du club <https://www.cccra.fr> et dans Vadrouille de mars 2022.

EUROCC 2022

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire via internet depuis le 1^{er} décembre 2021. L'ensemble du programme est disponible sur <https://www.ffacc.info>.

EUROCC BELGIQUE Du 12 au 15 juillet 2022

43€

Liège

Flandres

Namur

Scryp-Thiers

www.EuroCC2022.eu



SORTIE PARIS 2022

Les premières inscriptions ont été prises lors du forum des voyages. Chaque club a ensuite été destinataire du descriptif et du contrat de vente de cette sortie exceptionnelle. Les documents ont été mis en ligne sur le site de la fédération <https://www.ffacc.info>

Pour tout renseignement, contacter Christian MILLOT (06 80 10 29 41 ou christian.millot3@wanadoo.fr)

NOS PARTENAIRES

Le site internet a été remanié pour la partie partenaires. Beaucoup plus ludique, il vous propose une recherche par département que vous pouvez affiner avec les activités recherchées. Une application vous sera bientôt proposée pour votre téléphone portable ou votre tablette : un travail énorme de la commission informatique !

Nous sollicitons les clubs pour qu'une personne les représente afin de faire le relais auprès de la commission partenaires.

Un guide papier sera édité vers le mois de mars 2022 en complément de la version informatique.

DEVELOPPEMENT DE LA F.F.A.C.C.C.

Le Conseil d'Administration compte sur chacune et chacun d'entre-vous pour promouvoir notre fédération ainsi que nos clubs auprès des propriétaires de véhicules de loisirs (van, fourgon, pick-up, capucines, profilés, intégraux et liners) que vous rencontrez. Si chaque adhérent rallie à notre cause un nouvel adhérent, nous doublerons nos effectifs et nous serons ainsi plus représentatifs auprès des instances administratives.

La Commission Communication

FFACCC

3, rue Danton,

92240 MALAKOFF

Tél : 0800. 800.158 (Appel gratuit)

E-mail : contact@ffaccc.info

Site : www.ffaccc.info



VAR - MATIN 1^{er} Décembre 2021

Est-Var - Pays de Fayence

Un Fayençois à la tête des camping-caristes français

Patrick Lablanche, fondateur du Club camping-cars Pays de Fayence, vient d'être élu président de la FFACCC, la fédération nationale.

Patrick Lablanche, président fondateur de l'association Club Camping-cars Pays de Fayence, vient d'être élu président de la FFACCC (Fédération française d'associations et clubs de camping-cars). Après en avoir été le trésorier en charge des partenaires, il est aujourd'hui à la tête de cette dernière suite au décès de son président. « *La fédération nationale regroupe à ce jour une trentaine de clubs, ce qui représente environ 5 000 camping-cars et 10 000 adhérents. J'assume l'organisation complète du comité exécutif de la fédération par le biais de commissions qui se réunissent deux fois par an avec une trentaine de bénévoles en France* ».

Le nouveau président continue : « *En premier lieu, la fédération défend notre mode de loisirs auprès de toutes les instances administratives et notamment pour faire supprimer les barres de hauteur illégales, véritable fléau des camping-caristes, les interdictions de stationnement visant les camping-cars... Nous travaillons aussi pour faire légaliser le permis B pour le faire passer à 4,5 tonnes autorisées pour les véhicules de loisirs* ».

Quant aux rassemblements, ils ont ré-



Patrick Lablanche, le nouveau président des camping-caristes de France. (Photo C. G.)

gulièrement lieu : « *La fédération bénéficie d'une immatriculation voyages, au même titre que les voyagistes, ce qui permet à tous nos clubs d'organiser des sorties, aussi bien en France qu'à l'étranger.* »

Soirée découverte, vendredi

Autre avantage : « *Nos adhérents bénéficient d'une protection juridique de groupe concernant l'ensemble des véhicules de leur foyer et bien sûr le cam-*

ping-cariste a besoin de beaucoup d'attention. Nous sommes désormais opérationnels à tous les niveaux pour aider nos adhérents dans leur vie de tous les jours, ce qui ne fut pas toujours le cas ». Une soirée découverte du club du Pays de Fayence se déroulera ce vendredi 3 décembre à 18 h dans la salle polyvalente de Seillans.

C. G.

Infos FFACCC au 0800.800.158
ou Patrick Lablanche au 0.82.80.87.52.



Les nouveaux Partenaires de la FFACE en 2022

Retrouvez tous nos partenaires sur notre site : <https://www.ffacc.info/partenaires>

Téléchargez l'application sur Android pour accès direct aux partenaires : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.ffacc.app>

Villages Etapes	Fédération Française des Villages Etapes Pour en savoir plus : https://www.ffacc.info/village-etape	Pour faire une pause d'intérêt général !
Commerçants		
Vaucluse (84)	Domaine des Banquettes 1360 Route d'Orange 84110 RASTEAU +33 4 90 46 10 22 / +33 6 78 55 50 89 / +33 6 81 87 10 77	Viticulteurs et coopérateurs depuis 1951, la Famille André cultive une véritable tradition vigneronne.
Var (83)	Olel Nature 23 Avenue de la Résistance 83190 OLLIOULES 04 94 15 21 16 / 06 80 83 66 76	Primeurs - Epicerie - Vins
Hautes-Alpes (05)	Le Chalet aux Tourtons Rond point A 51, 05110 La Saulce 06 50 39 36 81	Vente et production de produits régionaux, tourtons, ravioles.
Vendée (85)	Cœur d'ASIE 9 Impasse Etienne Daurat, 85200 Doix 06 59 58 21 65	Traiteur spécialités asiatiques dans les marchés
Restaurations		
Gard (30)	Méli - Mélo 28 Av. du Pasteur Rollin, 30140 Anduze, France 04 66 60 89 80 Port : 06 89 15 19 47	Restauration traditionnelle et pizzeria au feu de bois.
Entretien porteur et cellule		
Alpes-de-Haute-Provence (04)	ADL Camping-cars Sisteron Zone d'activités Val de Durance Allée des Chênes 04200 Sisteron 04 13 34 04 59 / 07 63 16 86 89	Vente / Location Camping-cars & Caravanes, Magasin d'Accessoires
Alpes-de-Haute-Provence (04)	DEKRA Contrôle technique Oraison ZA Les Bouillouettes 788 Avenue de Traversetolo 04700 - Oraison 04 92 78 13 90	Atelier de réparations & d'équipements
Campings et Stationnements		
Vendée (85)	Camping le Grand Corseau Route de la Grande Côté, Le Grand Corseau, 85550 La Barre-de-Monts 02 51 68 52 87	Le camping Le Grand Corseau vous accueille dans un domaine de 8 ha.
Vaucluse (84)	Camping La Sorguette 871 Rte d'Apt, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue 04 90 38 05 71	Camping Treflio La Sorguette 3 étoiles
Ardèche (07)	Camping Ardèche Chemin du Camping, 07000 Privas 04 75 64 05 80 / 06 29 84 82 54	Camping de 5.5 hectares ombragé : 166 emplacements
Indre-et-Loire (37)	Camping La Motte Rue de la croix de la Motte 37800 Marcilly sur Vienne Tél : 07 50 87 62 00	Camping 3 * au bord de la Vienne à 10 kms de l'autoroute A10 direction Poitiers, arboré, calme, 60 emplacements libres avec électricité.
Partenaires Internationaux		
Portugal	Algarve Camping-car Park (Rien à voir avec Camping-car park en France) Sítio de Torre, quintao 8365 - 184 ARMACAO DE PERA Tél : +351 969 230 683	Cette aire de camping-car a été réalisée par deux familles françaises, arrivées en Algarve en 2016.
Portugal	Aire Camping-Cars Coco & Eric Rua de Cabo - 52 Z - Porto da Pedra 8100-070 BOLIQUIME +33 6 44 05 07 55	Au milieu des orangeries, proche de tout commerce et d'une des plus belles plages de l'Algarve (Falésia)

BROCHETTES DE CANARD AUX ABRICOTS MARINÉS SUR TIGE DE CITRONNELLE

INGRÉDIENTS

pour 2 personnes

- 6 abricots .
- 400 g magrets de canard
- 4 citrons verts .
- 2 ou 4 tiges de citronnelle

Pour la marinade :

- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive .
- le jus et le zeste de 2 citrons verts bio .
- 4 cuillères à soupe de miel .
- 3 cuillères à soupe de vinaigre balsamique blanc
- quelques brins de thym .
- 1 tige de citronnelle .
- poivre du moulin



PRÉPARATION

Laver et couper les abricots en quatre.

Laver et couper les citrons en quartiers.

Couper les magrets en cubes.

Dans un saladier verser l'huile d'olive, le jus et le zeste des citrons, le miel, le vinaigre et la tige de citronnelle coupée en tronçons, quelques brins de thym lavés, saler et poivrer au moulin.

Ajouter les morceaux de canard, les abricots et les quartiers de citron.

Couvrir de film alimentaire, laisser mariner 1 h minimum ou 1 nuit au frigo.

Faire des trous dans les morceaux de viande et les abricots avec une pique à brochette pour ne pas casser les tiges de citronnelle.

Enfiler ensuite les morceaux de canard, d'abricot et de citron sur les tiges de citronnelle, en les alternant.

Cuire 10 mn à la plancha en arrosant de marinade, et retourner à mi-cuisson.

Bon appétit !

Aline DEVERINE (UCCF)

FRAISES MELBA

Ingrédients

- 600 g fraises
- 500 g glace vanille
- 150 g sucre
- Chantilly en bombe



Préparation

Laver, équeuter, couper les fraises en quartiers
En prélever la moitié, les cuire 10 mn avec 150g de sucre,
Mixer ou écraser, et passer au chinois, laisser refroidir.

Dans une coupe ou un verre :

- Mettre 2 boules de glace
- Ajouter quelques quartiers de fraise et du coulis
- Napper de chantilly
- Arroser de coulis et ajouter des quartiers de fraises
- Parsemer d'éclat de pistaches ou d'amandes

Régalez vous !

Aline DEVERINE (UCCF)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.

Dès lors, à défaut d'information contraire figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multirisque Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195976.

Elle bénéficie de l'agrément voyageur N° IM075100284

Extraits de Code du tourisme :
Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du Code du tourisme :

Article R.211-3 : Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Il peut se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

- 1° Les caractéristiques principales des services de voyage ;
- a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
- b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
- c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
- d) Les repas fournis ;
- e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
- f) Lorsque cela ne ressort pas du contrat, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
- g) Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
- h) Des informations sur le fait de savoir si le voyageur ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'accessibilité au voyageur ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;
- i) La désignation sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, rétrocessions ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résiliation du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès ;

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R.211-5 : Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R.211-6 : Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-10 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-15 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre d'acquiescer de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 6°.

Article R.211-7 : Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenus comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. À la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable.

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R.211-10 : L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R.211-11 : L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° À fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° À aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles et s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade ou du des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à une quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils doivent être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
- de 7 à 3 jours du départ : 75 % du prix du voyage,
- moins de 3 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars ; Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situations particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fournaux, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les dépassements ne s'effectuent pas en convi.

Les voyages et sorties proposées par les Clubs de la FFACCC peuvent être achetés chez les voyageurs professionnels ou auprès d'organismes privés ou publics mais sont dans la plupart des cas élaborés directement et bénévolement par les adhérents organisateurs qui ouvrent pour une majorité. Il appartient à chaque participant de juger de l'opportunité de perdre part ou non aux activités proposées dans une sortie à laquelle il se serait inscrit. Les participants ne peuvent exiger de la FFACCC, des Clubs et/ou des organisateurs qu'il soit tenu compte de toutes leurs particularités telles que handicap, régime, présence d'enfants, présence d'animaux de compagnie, intérêt pour une activité, obligation annexes, etc.

Pour tout ou partie des activités auxquelles ils n'auraient pas pu ou voulu prendre part, ou bien prestations dont ils n'auraient pu bénéficier, du fait de ces particularités, les participants ne peuvent prétendre à dédommagement ou ristourne qui reste à la discrétion du Club et/ou de l'organisateur et doit demeurer exceptionnel. La décision du Club et/ou de l'organisateur est sans appel.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impétrant un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récidive l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipement auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipe dont il fait partie.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impétrant un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récidive l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipement auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipe dont il fait partie.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impétrant un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récidive l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipement auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipe dont il fait partie.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impétrant un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récidive l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipement auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipe dont il fait partie.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impétrant un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récidive l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipement auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipe dont il fait partie.

Durant une sortie, la responsabilité de la FFACCC, des Clubs, de leurs Présidents et des organisateurs ne peut en aucune manière se substituer à celle personnelle des participants ou relevant du cadre de l'autorité parentale ou bien de la garde juridique d'un animal ou d'une chose, découlant des articles 1382 - 1384 et 1385 du Code Civil. Cependant, l'organisateur étant garant du bon déroulement de la sortie, il ne pourra ignorer les incivilités, les désagréments, les gênes etc. subies par un ou plusieurs participants. C'est pourquoi, en cas de manquement à ces préceptes, notamment du fait d'un participant vis-à-vis d'un autre, l'organisateur pourra être amené à prononcer à l'encontre de l'impétrant un avertissement, ou bien selon la gravité des faits ou en cas de récidive l'organisateur pourra aller jusqu'à lui signifier son exclusion. La décision de l'organisateur sera sans appel. En cas d'exclusion, les autres participants du même équipement auront la possibilité d'interrompre la sortie pour eux-mêmes. Cette sortie ainsi interrompue ne sera pas susceptible de donner lieu à ristourne ou remboursement, ni pour le participant exclu, ni pour les autres membres de l'équipe dont il fait partie.

Mise à Jour le 23/09/2019

Sorties des Clubs 2022

Les voyages ou sorties des clubs sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et séjours FFACCC. Pour pouvoir participer, il faut être membre du club organisateur.



A3C (Ariège Camping-Car Club)

Du 2 au 8 avril

Sortie vélo, direction l'Armagnac, Mont de Marsan sur l'ancienne voie ferrée

Du 30 avril au 8 mai

Sortie transhumance à Aubrac

Du 4 au 6 juin

Rassemblement annuel à Serres sur Arget pour fêter les 20 ans du club

Du 16 au 29 juin

Sortie courses de camions à Nogaro

Du 7 au 14 juillet

Fête du Pain à Mensignac (24)

Du 22 au 31 juillet

Balade dans le Cantal

Du 3 au 20 septembre

Sortie au Portugal

Du 8 au 18 novembre

Abrivado aux Saintes Maries de la Mer

Le 3 décembre

Assemblée Générale à Saint Jean du Falga



Association Camping-Car Atlantique-Pyrénées

Du 19 juin au 3 juillet

La Bretagne du Nord au Sud

Du 8 au 15 septembre

Les grandes marées à Paimpol

Octobre

Assemblée Générale

17 novembre

Sortie Beaujolais nouveau à Beaujeu

Le 31 décembre

Réveillon du nouvel an (lieu à confirmer)



Association Camping Club Morbihan

Du 31 mars au 7 avril

Bretagne entre terre et mer à Saint Cado

Du 14 au 21 mai

Balade dans le Marais Poitevin à Coulon

Juin

Canal de Redon à Pontivy

Du 20 au 28 septembre

Toulouse

Le 19 novembre

Assemblée Générale à Guenin



Association Camping-Car du Nord Deux-Sèvres

Du 25 au 31 mars

Sortie à Availles Châtelleraut

Du 3 au 9 avril

Découverte du Nord Deux Sèvres

Du 7 au 15 mai

Sortie vélo sur le canal du Nivernais

Mai

Fête du pain à Clessé

Du 10 au 12 Juin

Les Highlands games à Bressuire

Du 20 au 26 juin

Sortie dans les Cévennes

Du 6 au 14 juillet

Fête du Pain à Mensignac (24)

Du 15 août au 10 sept.

Sortie organisée par nos amis Portugais

Du 2 au 4 septembre

Montgolfiades à Thouars

Du 19 au 28 septembre

Sortie en Auvergne (autour des Monts)

Du 7 au 9 octobre

Assemblée Générale à Thouars

Du 14 au 17 octobre

Fête de la châtaigne à Morjou

Du 14 au 17 novembre

Découverte de Mervent



ACcRéPa

Du 18 au 20 mars

Du 25 au 28 mars

Du 15 au 17 avril

Du 11 au 18 mai

Du 9 au 15 juillet

Du 5 au 12 septembre

A confirmer

31 décembre

La Foire aux ânes à Moyaux (14)

Les retrouvailles de printemps au Tréport (76)

Sortie pêche à Seraincourt (95)

Le Croisic via le marais (44)

La Fête du Pain à Mensignac (24)

Circuit en Bretagne

Assemblée Générale

Réveillon Saint Sylvestre



Association Ouest Camping-Car

Du 6 au 13 mars

Du 20 au 25 juin

Du 15 juin au 5 juillet

Du 26 août au 16 sept.

Du 23 août au 9 sept.

Du 30 déc. au 1^{er} janv. 2023

Sortie neige à Praz-sur-Arly (74)

Découverte en pays de Morlaix (29)

Vélos team : Les bords de la Garonne

Cyclos-Cools : Canal Marne au Rhin

Vélos zen : Canal Rhône au Rhin

Réveillon Saint Sylvestre à Cornillé (35)



Autostar Club

Du 24 avril au 6 mai

Du 10 au 24 mai

Juin

Fin août à fin septembre

Le 29 septembre

Date à définir

Le Lubéron

De Lyon à Beaune

Avec Assemblée Générale le 14 mai à Belmont de la Loire

La Haute Normandie (à confirmer)

La Grèce

Sortie Paris à Saint Germain des Prés

Sortie porte ouverte aux nouveaux adhérents



Camping-Car 18 Club

Du 17 mars au 1^{er} avril

Du 30 avril au 24 mai

Du 6 au 17 septembre

Le Pays Cathare et Assemblée Générale au Château du Grand Caumont (11)

Voyage en Roumanie avec Pan Travel

Circuit de l'île d'Oléron et pêche à pied



Camping-Car Association

Du 12 au 20 avril

Du 10 au 25 juin

Du 3 au 16 septembre

Du 10 au 14 octobre

Les grandes marées

Balade en Seine et Marne

Les Pyrénées Atlantiques

Petite sortie + Assemblée Générale Val d'Oise



Camping-Car Club Alpes Mont Blanc

Du 1^{er} au 3 avril

Du 4 au 6 juin

Du 12 au 17 juin

Du 13 au 19 juin

Du 30 juin au 3 juillet

Du 29 juillet au 1^{er} août

Du 9 au 11 septembre

Du 7 au 9 octobre

Novembre

Sortie de l'amitié à Labeaume en Ardèche

Sortie pêche au lac Génin à Charix (01)

L'Armada à Rouen (76) avec prolongation jusqu'au 24 juin

Sortie du Léman

Sortie Saint Rémèze et ses environs

Sortie montagne Haute Tarentaise

Sortie Jura à la Pesse (39)

Assemblée Générale : les 10 ans du 3CAMB

Stage de danse à la Ravoire (73)



Camping-Car Club de Digne les Bains 04

Le 13 mars

Du 29 avril au 2 mai

Du 3 au 7 juin

Du 24 au 27 juin

Du 19 au 27 juin

Du 11 au 15 juillet

Du 29 juillet au 5 août

Du 8 au 14 septembre

Du 7 au 10 octobre

Du 29 au 31 octobre

Pieds & Paquets à Mison (04)

Fête de la Fleur d'Oranger à Golfe Juan (06)

Sortie à Gréolières les neiges (06)

Chemin Gourmand à Nuit Saint Georges (21)

Fête de la Saint Jean à Le Rozier (48)

La Fête du Pain à Mensignac (24)

Corso de la Lavande à Digne les Bains (04)

Sortie Rhône/Ardèche (07)

La Fête de la Châtaigne à Collobrières (83)

La Fête des Châtaignes à Revest du Bion (04)



Camping-Car Club Est

Du 25 au 27 mars

Date à définir

Du 27 avril au 9 mai

Du 13 au 22 mai

Du 19 au 26 juin

Du 1^{er} au 8 septembre

Du 30 sept. au 2 octobre

Du 11 au 13 novembre

Carnaval de Francourt « spécial anniversaire »

Retrouvailles à Fresnes Saint Mamès

Circuit Pays-Bas (Cap Latitude)

Sortie au Luxembourg

L'Enclave des Papes

Séjour en bord de mer dans le Morbihan

Séjour à Bellefosse

Assemblée Générale à Montbéliard



Camping-Car Club Ile de France

Du 20 au 23 mai

Du 17 au 29 juin

Les 2 et 3 juillet

Les 23 et 24 juillet

Les 30 et 31 juillet

Du 11 au 24 septembre

Les 15 et 16 octobre

Du 29 déc. au 25 janv. 2023

Week-end en Picardie

Balade dans le Marais Poitevin

Foire aux laines à Châteaudun (28)

Week-end barbecue à Fontains (77)

Week-end à Rogny les 7 écluses - Feu d'artifice

Occitanie 2

Assemblée Générale en Vendée avec prolongation

Voyage réveillon au Maroc



Camping-Car Club Normand

Mai

Sortie dans le Beaujolais

Mai

Week-end pêche

Juin

Sortie Manche et Cotentin

Du 24 au 31 juillet

Sortie Indre et Loire avec spectacle des Bodin's

Du 9 au 15 août

Festival de Confolens

Du 4 au 15 septembre

Sortie Espagne

Les 19 et 20 novembre

Assemblée Générale à Mareil sur Loir



Camping-Car Club Nord Picardie

Du 18 au 21 mars

Assemblée Générale à Neuville-les Dorengt

Les 3 et 4 avril

Soirée cabaret au Vieux Berquin

Du 9 au 19 mai

Circuit en Franche-Comté et dans l'Ain

Du 20 au 28 juin

Circuit en champagne : Escapade pétillante

Du 8 au 10 juillet

Flandres maritimes, Audomarois,

région de Saint Omer et Hazebrouck

Du 20 au 30 août

La Vendée et son histoire, Marais Poitevin

Du 3 au 16 septembre

Pointe du Raz, Pont Aven

Du 26 sept. au 3 octobre

Vélo le long de la Somme



Camping-Car Club Pays de Fayence

Le 2 avril

Assemblée Générale à Hyères les pins (83)

Du 8 au 20 septembre

Le Puy du Fou et Marais Poitevin

Du 28 déc. au 19 janv. 2023

Découverte du Maroc



Camping-Car Club Provence Côte d'Azur

Mars*

Croisière en Camargue, Canal du Rhône, Salins du midi

Du 6 au 8 mai

Assemblée Générale à Orange (84)

Du 13 au 15 mai

Fête des amoureux à Roquemaure (30)

Du 5 au 9 juillet*

Périgord en calèche à Mazeyrolles (24)

Du 8 au 11 juillet*

Sortie découverte du Périgord en bus à Mensignac (24)

Du 12 au 14 juillet*

Fête du Pain à Mensignac (24)

*Sorties à confirmer



Camping-Car Club Rhône-Alpes

Du 25 au 27 mars

La fête du boudin à Pont Trambouze (69)

Du 1^{er} au 3 avril

Les portes ouvertes du club

Du 16 au 18 avril

La fête des œufs à Montrottier (69)

Du 25 au 30 avril

Le pays de Pagnol et la légion étrangère à Aubagne (13)

Du 30 avril au 2 mai

La fête des gardians à Arles (13)

Du 6 au 8 mai

Sortie pêche à Certines (01)

Du 13 au 15 mai

Randonnée et patrimoine à Savigny (69)

Du 17 au 24 juin

Le canal du Nivernais

Du 19 au 28 juin

Découverte de l'Ariège

Du 5 au 9 août

Corso de la lavande à Digne les bains (05)

Du 20 au 29 août

Balade en Pays Cévenol



Camping-Car Club Sud

Du 9 au 19 mai	« J'irais revoir ma Normandie »
Du 1^{er} au 10 juin	Transhumance
Du 10 au 18 juin	Le Gers
Du 13 au 21 juin	Les Calanques
Du 5 au 8 août	Flagnac « Boogie woogie »
Du 2 au 16 septembre	Le Portugal
Du 3 au 10 septembre	La Bourgogne
Du 10 au 17 septembre	Saint Cyprien
Du 29 sept. au 2 octobre	Fête du club
Du 3 au 10 octobre	Après la Fête du club
Du 31 déc. au 1^{er} janv. 2023	Réveillon 2022



Camping-Car Club Sud-Ouest

Mai	Vulcania, Mont d'Or
Les 5 et 6 juin	Fête 1900 à Soulac sur mer
Août	Canoé fleuri à Bommès (Sauternais)
Du 6 au 12 septembre	Visite des usines Florium et Puy du Fou
Octobre	Assemblée Général (à confirmer)
Du 25 au 27 novembre	Burie
Le 31 décembre	Réveillon (à confirmer)



Club DETHLEFFS France

Du 31 mars au 4 avril	Séjour en Périgord à Mazeyrolles (24)
Du 22 au 31 mai	La Champagne « Des souvenirs et des bulles »
Du 21 au 30 juin	Rando détente « Sur les voies vertes de la Bretagne intérieure »
Du 9 au 15 juillet	Autour de la Fête du Pain à Mensignac (24)
Fin août début septembre	« Recentrons-nous » : d'Orléans Montrésor
Du 4 au 13 octobre	Autour de l'Assemblée Générale : « Entre Loire et Océan »



L'Escapade Camping-Car Club

Du 20 mars au 3 avril	Chatel entre Léman et Mont-Blanc
Du 18 mai au 20 juin	Balade en Corse, île de Beauté
Du 7 au 15 juillet	Les journées découvertes & la 35 ^{ème} Fête du Pain à Mensignac
Du 24 au 31 août	Découverte d'Evian et du village médiéval d'Yvoire
Du 10 au 22 septembre	De la capitale de la cerise à la cité des Evêques de Metz
Du 8 au 15 octobre	Echappée dans les Alpes de Haute Provence



Sud MotorHome

Du 22 février au 3 mars	Petit goût du Modernisme Catalan
Du 13 au 16 avril	Fête de la poule au pot d'Henri IV



Union des Camping Caristes de France

Du 26 au 31 mai

Balade en Pays ch'ti : de la vie d'antan
au musée du Louvre à Lens

Du 13 au 17 octobre

Assemblée Générale à Chauvigny,
puis Futuroscope à Poitiers

SORTIES 2022 OUVERTES A TOUS LES CLUBS

Toutes ces sorties sont proposées à tous les clubs de la FFACCC et ensuite chaque club propose ces sorties à leurs adhérents conformément aux réglementations liées à l'immatriculation voyages et séjours de la FFACCC et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC.

Du 28 au 30 janvier	Galette des Rois à La Bosse de Bretagne.....	AOCC
Du 17 février au 17 mars	Agay séjour au Royal camping (83).....	ACCAP
Du 17 février au 24 mars	Séjour aux Saintes Maries de la Mer (13)	CCC EST
Le 18 février	La Saint Valentin en Vendée	CC18C
Du 6 au 8 avril	C.A. de la FFACCC à Lurcy Levis (03)	DETHLEFFS
Du 1^{er} au 25 mai	Tour des Capitales et Croatie	CCC PF
Du 6 au 28 mai	De l'Occitanie au Centre Val de Loire.....	CCC SUD
Du 14 au 21 mai	Rallye touristique dans l'Aude.....	3CAMB
Du 2 au 12 juin	EURO CC en Belgique + prolongations.....	ABUM et FICM
Du 13 au 26 juin	Balade au pays des bulles.....	CC18C
Du 14 au 23 juin	Sortie Sarlat en Dordogne	CCC PF
Du 19 au 26 juin	Sortie Bretagne de l'Armor à l'Argoat	ACCAP
Du 22 au 26 juin	Parade Vénitienne à Chanaz	CCC RA
Du 25 juin au 4 juillet	Naples et sa région.....	CCC RA
Du 2 au 26 juillet	Circuit en Roumanie.....	Pan Travel & CCC RA
Du 3 au 17 juillet	Circuit George Sand en Berry	CC18C
Du 18 au 25 juillet	Le Puy du Fou.....	CCC RA
Du 20 au 24 juillet	Le Puy du Fou.....	3 CAMB
Du 3 au 7 août	Folklore de Port sur Saône	CCC EST
Du 2 au 4 septembre	Les nuits de Sologne	CC18C
Du 2 au 12 septembre	La tête dans les étoiles	ACCAP
Du 7 au 18 septembre	La Camargue	CCC RA
Du 11 au 20 septembre	Fête de la bière à Erding - Munich	CCC EST
Du 24 sept au 2 octobre	Salon des Véhicules de Loisirs au Bourget.....	FFACCC
Du 7 au 9 octobre	Embouteillage de la RN7 à Lapalisse (03).....	UCCF
Du 1^{er} au 8 octobre	Sortie Paris.....	CCC RA
Du 16 au 30 octobre	Séjour aux Saintes Maries de la Mer (13)	CCC EST
Les 7 et 8 novembre	C.A. et A.G. de la FFACCC.....	CCC EST
Les 9 et 10 novembre	Forum des Voyages.....	CCC EST
Du 7 au 11 décembre	Fête des Lumières à Lyon (69).....	CCC RA

NB : Toutes ces indications concernant ces sorties ont été, soit transmises par les clubs, soit relevées sur les revues . Elles peuvent subir des modifications. Il est donc suggéré de se renseigner auprès des responsables des clubs concernés pour plus amples renseignements. Vous trouverez les programmes et les bulletins d'inscriptions sur le site internet de la FFACCC : www.ffaccc.info ou sur le site du club organisateur.

+ 2100 fermiers, vignerons et artisans vous invitent!



Vos plus belles étapes
gratuites, en illimité!

Tarif amical
27 € au lieu de 30 €



l'Appli



france-passion.com

BON DE COMMANDE

Guide France Passion Edition 2022

MARS 2022 - PÂQUES 2023

Tarif Amical FFACCC

Je demande mon inscription sur la liste des invités et je m'engage à respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France Passion*

Je suis déjà "Invité(e) France Passion" et souhaite renouveler mon adhésion

Mon N° de carte d'invité :

Nom, Prénom

Adresse

Email

Mon club

Je règle 27 € (au lieu de 30 €) par chèque bancaire à l'ordre de France Passion.
Livraison en Mars 2022. Après Mars, livraison sous 5 jours.

FRANCE PASSION - CS 10057 - 84202 CARPENTRAS CEDEX

* à lire sur france-passion.com

AUTOSTAR
inspire les Passions

LE VAN : UN CONCENTRÉ DE PASSION



DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX VANS AUTOSTAR DESIGN ÉDITION SUR [AUTOSTAR.FR](https://www.autostar.fr)

LE MEILLEUR DE L'UNIVERS AUTOSTAR, MAINTENANT DANS UN VAN. Connue pour ses intégraux et ses profilés haut de gamme, **AUTOSTAR** propose dorénavant son **SAVOIR-FAIRE** dans l'univers du fourgon aménagé. Une nouvelle offre, résolument **PREMIUM**, qui saura séduire les plus exigeants et les amateurs de mobilité, de confort et d'astuces. Les équipements sont bien sûr à la hauteur. Chacun pourra même personnaliser son van grâce à un large choix de packs. Alors n'hésitez plus ! Rendez-vous sur [autostar.fr](https://www.autostar.fr) et soyez parmi les premiers à découvrir **LES VANS DESIGN ÉDITION D'AUTOSTAR**. Bonne découverte !

